



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 140 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 9 mai 2019

—
Président

M. Michael Levitt

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 9 mai 2019

• (0845)

[Traduction]

Le président (M. Michael Levitt (York-Centre, Lib.)): Bienvenue, chers collègues, à la 140^e réunion du comité des affaires étrangères et du développement international.

Nous soulignons aujourd'hui la septième Semaine de la responsabilisation de l'Iran sur la Colline du Parlement.

Même si, durant la présente réunion, nous mettrons l'accent sur le déplorable bilan du régime iranien en matière de violation des droits de la personne, nous soulignons aussi l'exportation par le régime de la violence et de la terreur partout dans le monde.

Le rôle de déstabilisation que joue l'Iran au Moyen-Orient et, plus précisément, son rôle de soutien à la dictature de Bashar al-Assad sont troublants, tout comme le soutien étatique accordé au terrorisme, qui continue de croître. Plus particulièrement, les activités du Corps des gardiens de la révolution islamique et ses filiales, le Hamas et le Hezbollah, ont causé d'immenses souffrances à des millions de personnes au Moyen-Orient.

En Iran, les habitants continuent de faire l'objet de violation des droits de la personne aux mains d'un régime malicieux et d'un système judiciaire vindicatif. En tant que parlementaires, nous restons déterminés à obtenir la libération de la citoyenne canadienne Maryam Mombeni, qui reste en Iran contre son gré à la suite de la détention inacceptable et du décès de son époux, le Canadien Kavous Seyed-Emami.

Pour commencer l'audience, nous nous entretiendrons avec deux estimés témoins. Nous accueillons, par vidéoconférence, de Londres, Shirin Ebadi, avocate, écrivaine et enseignante. Elle a reçu le prix Nobel de la paix pour son travail de promotion de la démocratie et des droits de la personne en Iran. Nous accueillons aussi, en personne, Masih Alinejad, une militante politique et journaliste. Elle est une défenseure de renom des droits des femmes et de l'égalité en Iran. Mme Ebadi et Mme Alinejad ont toutes deux été emprisonnées par le régime iranien en raison de leur travail.

Madame Ebadi, nous allons commencer par votre déclaration. Nous passerons ensuite à Mme Alinejad, puis aux questions des membres.

Madame Ebadi, la parole est à vous.

Mme Shirin Ebadi (fondatrice et présidente, Centre for Supporters of Human Rights): *[La témoin s'exprime en persan et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]*

Mesdames et messieurs les membres du Parlement du Canada, je suis heureuse d'avoir l'occasion de m'adresser à vous. Je suis désolée de ne pas être là en personne.

Mon pays, l'Iran, est actuellement confronté à deux crises. Il y a premièrement une crise économique. Selon le rapport du gouverne-

ment, le taux de chômage s'élève à 35 %, mais, en réalité, les statistiques sont encore plus élevées. Les travailleurs reçoivent leur paye de nombreux mois en retard. Les gens descendent dans la rue tous les jours pour demander le respect de leurs droits économiques, mais pourquoi y a-t-il une crise économique?

C'est premièrement en raison de la corruption du gouvernement. Malheureusement, cette corruption commence aux plus hauts niveaux du gouvernement et se répercute jusqu'aux employés des niveaux inférieurs. Rien n'avance en Iran sans pot-de-vin, la raison étant les mauvais programmes du gouvernement.

Par exemple, je peux souligner la situation des devises étrangères. Souvent, de mauvais programmes ont été mis en place relativement aux devises et investissements étrangers, des programmes qui étaient inutiles, surtout lorsqu'il était question de vendre des organisations gouvernementales et des usines à très bas prix à des parents et des gens ayant des liens étroits avec le gouvernement. Une telle situation a entraîné la fermeture de nombreuses usines.

Un troisième facteur est lié à l'embargo économique, qui a touché le plus durement le peuple iranien. Parallèlement, le gouvernement a tiré profit de la situation des sanctions économiques et il a accumulé de l'argent sale à ses fins.

L'Iran est confronté à une crise politique, qui, selon moi, a commencé au moment de l'entrée au pouvoir du gouvernement, en 1979. Elle a depuis lentement gagné en ampleur. La principale raison concernait l'idéologie du gouvernement, qui croit que la révolution doit être exportée vers d'autres pays. C'est la raison pour laquelle, exactement deux ans après la révolution en Iran, on a vu le Hezbollah apparaître au Liban, où ce groupe a commencé à créer de l'interférence.

Lorsque les pauvres gens de la Syrie ont commencé leur révolte contre Bashar al-Assad, l'Iran est immédiatement venu à l'aide du régime. L'Iran dépense beaucoup d'argent en Syrie. Après la chute de Saddam, le gouvernement iranien avait beaucoup d'influence en Irak et il a dépensé beaucoup d'argent là-bas. Le gouvernement iranien a donné des armes aux houthis du Yémen et les a armés pour soutenir leur opposition contre l'Arabie saoudite.

En plus du Moyen-Orient, le gouvernement iranien a même tenté d'étendre son influence et de tisser des liens avec des dissidents dans des pays africains. Par exemple, le Sénégal a coupé tout lien avec l'Iran il y a trois ans, même si les relations ont depuis repris. Le Maroc a coupé ses liens avec l'Iran en raison du soutien armé de ce dernier aux dissidents. C'est la raison pour laquelle, dans la région et dans le monde, l'Iran est si isolé. Le nombre de pays soutenant l'Iran est très faible, et, bien sûr, ces pays ont leurs propres raisons politiques et économiques d'offrir leur soutien. Par exemple, la Russie a toujours soutenu l'Iran parce qu'elle tire de nombreux avantages de ses liens avec l'Iran, tout comme la Chine, en raison de ses nombreux contrats dans ce pays.

●(0850)

L'Iran, parmi les pays de la région, a été complètement isolé. En raison de ces crises et au beau milieu de ces crises, le peuple iranien continue de manifester et de descendre dans la rue, mais le gouvernement a toujours étouffé la révolte. La seule réponse du gouvernement à son peuple c'est de le menacer d'emprisonnement et, parfois, d'exécution.

Malheureusement, à l'heure actuelle, en Iran, les prisonniers politiques sont exécutés. Au cours des dernières années, plusieurs personnes ont perdu la vie en raison de leurs opinions. Le nombre exact de personnes exécutées en Iran en raison de leur opinion n'est pas clair, parce que le gouvernement ne le dit pas, et les familles sont menacées afin qu'elles gardent le silence.

Les attaques visant à ébranler les organisations sociales sont répandues. Mon organisation a été fermée. Après la fermeture de nos bureaux, mes collègues ont été emprisonnés. J'aimerais souligner une de mes collègues, Mme Narges Mohammadi, qui a passé six ans en prison. Après avoir purgé sa peine, elle a poursuivi ses activités et a été arrêtée à nouveau. Cette fois-ci, elle a été condamnée à 16 ans de prison, dont 10 devant être purgés. Elle purge actuellement la cinquième année de sa peine.

J'ai été fondatrice et l'une des membres principales de ce comité. J'ai été à la tête de la Nobel Women's Initiative, organisme qui défend les droits de la personne. Les bureaux principaux de l'organisation sont situés dans votre ville, à Ottawa. Nous avons beaucoup parlé, et je suis très heureuse que le gouvernement du Canada porte attention à tout ça. J'espère que vous ferez davantage attention aux gens qui sont emprisonnés parce qu'ils défendent les droits de la personne. Ils ont besoin de protection et de soutien.

Beaucoup d'Irano-Canadiens ont été emprisonnés. La liberté de ces personnes doit être exigée au gouvernement iranien. Tout lien politique avec le gouvernement iranien doit aller de pair avec l'amélioration de la situation des droits de la personne dans ce pays.

Quelle est la solution? De quelle façon peut-on passer au travers de ces crises?

Selon moi, la première étape consiste à modifier la constitution du pays. Selon la constitution, tous les pouvoirs sont donnés à une personne, le Guide suprême de la République islamique. Il peut annuler n'importe quelle loi. Toutes les politiques économiques et stratégiques du pays sont adoptées en fonction de ses notions. Il est choisi à vie par un nombre limité de religieux de haut niveau. Il n'est pas choisi par le peuple. La sélection du Guide suprême est similaire à la sélection du pape, au Vatican.

En Iran, les gens ont très peu de libertés. Il y a beaucoup de censure. Les gens disent souvent à la blague que, en Iran, il y a une seule liberté, et c'est celle d'aller au paradis. Cela signifie que le gouvernement force tout le monde à aller au paradis. Vous n'avez pas le droit d'aller en enfer.

●(0855)

Et maintenant, imaginez écrire un livre ou prendre la parole et le prix élevé que vous devriez payer en Iran. Certains écrivains et poètes sont maintenant en prison là-bas.

Les Iraniens qui luttent pour la cause doivent pouvoir modifier la constitution et faire de l'Iran une république démocratique et laïque. C'est une responsabilité que nous avons tous.

Nous n'avons aucune attente à l'égard des autres gouvernements. C'est notre responsabilité, et les gens se battent pour ça. Ce que nous demandons à la communauté internationale et ce à quoi nous nous attendons de sa part — et surtout du Canada —, c'est de ne pas

laisser des voleurs et des gens corrompus entrer dans votre pays. Malheureusement, à l'heure actuelle, je dois dire, certaines personnes qui se sont rendues coupables de détournement de fonds et de corruption ont pris de l'argent sale d'Iran et ont investi au Canada. Pour un pays ayant une réputation comme le Canada, un pays démocratique comme le Canada, ce n'est pas bien. C'est très mal. Puisque tout le monde respecte la culture et le gouvernement de votre pays, les gens sont surpris de la façon dont les lois sur le blanchiment d'argent ne sont pas appliquées au Canada et de la façon dont des gens corrompus qui ont fui l'Iran pour le Canada investissent des millions de dollars dans votre pays. Certaines de ces personnes ont même été déclarées coupables devant des tribunaux iraniens. Même si les tribunaux ne sont pas totalement équitables, les crimes ont déjà été confirmés par les tribunaux iraniens. Pourquoi laissez-vous ces gens entrer dans votre pays?

Je vous demande que toute relation commerciale ou politique avec l'Iran exige préalablement des améliorations de la situation des droits de la personne là-bas, surtout la liberté des défenseurs des droits de la personne en Iran, et tout particulièrement les avocats. Actuellement, il y a quatre avocats en prison qui défendaient les droits de la personne en Iran. L'un d'eux est une proche collègue à moi, qui fait partie de notre ONG, Mme Nasrin Sotoudeh. Elle a été condamnée à 33 ans de prison relativement à 7 chefs d'accusation de crime politique. Elle doit purger un minimum de 10 ans. Actuellement, elle a passé plus d'un an en prison.

Puisque les droits de la personne sont universels et que tout ce qui se passe en Iran est lié à ce qui se passe dans toute autre région du globe, je vous demande de porter davantage attention aux violations des droits de la personne en Iran, tout comme vous le faisiez avant.

Je remercie tout spécialement le gouvernement canadien. Au cours des dernières années, il a proposé de nombreuses résolutions contre le régime iranien à l'Assemblée générale des Nations unies relativement aux violations des droits de la personne. C'est la raison pour laquelle j'estime devoir vous remercier de votre bonne foi.

Merci d'avoir écouté mon discours.

●(0900)

Le président: Merci beaucoup, madame Ebadi.

Nous allons maintenant passer directement à Masih Alinejad.

Si vous pouviez aussi prendre environ 10 minutes, nous pourrions ensuite passer aux questions des membres du Comité à l'intention des deux témoins.

Allez-y, madame Alinejad.

Mme Masih Alinejad (journaliste et fondatrice de White Wednesdays Movement, à titre personnel): Bonjour, mesdames et messieurs. Pour commencer, je tiens à tous vous remercier de m'avoir invitée devant le Parlement canadien pour témoigner des violations des droits de la personne en Iran. C'est ironique: il y a 15 ans, j'ai été expulsée du Parlement iranien tout simplement parce que j'avais exposé la corruption. À ce moment-là, je n'imaginai jamais que j'allais me retrouver devant un autre parlement pour témoigner sur ce qui se passe dans mon propre pays au chapitre des droits de la personne.

Je tiens en fait à commencer par parler d'une journaliste irano-canadienne connue. Je suis sûre que vous connaissez tous l'histoire tragique d'une femme belle, merveilleuse et brave, Zahra Kazemi. Elle était photographe irano-canadienne. Elle est allée en Iran. Elle a été arrêtée et elle a été assassinée aux mains de Saeed Mortazavi, l'un des procureurs généraux connus de l'Iran. Il n'a même pas eu droit à une tape sur les doigts.

À ce moment-là, j'étais journaliste politique et je travaillais à Téhéran. Environ un an après la mort de Zahra Kazemi, j'ai été convoquée par Saeed Mortazavi, le même procureur connu. J'avais très peur parce que je savais que ce qui était arrivé à Zahra Kazemi pourrait facilement m'arriver. Tous les journalistes en Iran connaissent Mortazavi, et nous faisons tous de notre mieux pour l'éviter.

Saeed Mortazavi a été un cauchemar, et ce, pas seulement pour les journalistes ou les militants politiques, mais aussi pour beaucoup de manifestants. Il n'a pas été puni en justice. Voici ce qui s'est produit en 2009. Durant des manifestations, encore une fois, après des élections volées, il a été chargé d'arrêter les manifestants. Quatre manifestants qui se sont retrouvés entre ses mains ont été tués. En 2009, plus de 100 personnes ont été tuées. Des milliers ont été arrêtées.

J'ai moi-même interviewé les familles de 57 personnes tuées dans le cadre des manifestations en Iran.

Aujourd'hui, je suis ici pour vous dire que, tant qu'il n'y aura pas un système judiciaire indépendant en Iran, il n'y aura pas de liberté d'expression, pas de liberté politique. Il n'y a pas de liberté de presse. En outre, la liberté de religion n'existe pas, tout comme on ne peut pas choisir les vêtements qu'on porte là-bas.

Aucun des oppresseurs n'est puni en Iran. La responsabilité revient par conséquent à chaque personne à l'extérieur de l'Iran et à la communauté internationale. La responsabilité de passer à l'action leur revient.

Je veux parler du système qui fait de la vie des gens — et des femmes aussi — un enfer. Il n'y a pas d'autre mot pour le décrire. Dès l'âge de 7 ans, les filles sont obligées de porter le hidjab. Si elles ne le font pas, elles ne peuvent pas aller à l'école. Elles ne pourront pas avoir d'emploi ni de permis de conduire. Elles ne pourront pas obtenir des documents officiels, quels qu'ils soient. En fait, elles ne pourront même pas vivre dans leur propre pays. Elles seront expulsées de leur terre natale tout simplement parce qu'elles ne veulent pas porter le hidjab.

Il y a cinq ans, j'ai lancé une campagne intitulée « My Stealthy Freedom ». C'est une campagne locale et un mouvement sur le terrain qui compte plus de trois millions d'abonnés sur Instagram et Facebook. J'ai créé une plateforme où les femmes en Iran peuvent exercer leur désobéissance civile en retirant leur hidjab et en se promenant non voilées en public. C'est un crime punissable, mais ces femmes veulent contester le gouvernement.

Le risque est très élevé. En seulement 1 jour, le gouvernement iranien a arrêté 29 femmes du mouvement des mercredis blancs. La campagne mise sur différentes initiatives. Les mercredis blancs, c'est l'occasion pour les femmes d'aller en public et d'agiter ou de tenir leur foulard blanc.

● (0905)

Dans le cadre d'une autre initiative, qui s'appelle « My Camera Is My Weapon », ma caméra est mon arme, les femmes exercent leur désobéissance civile et filment leurs harceleurs. Elles filment les policiers de la moralité alors même qu'elles sont battues. Elles filment les extrémistes que le gouvernement iranien et les

responsables de l'application de la loi laissent battre des femmes et les forcer à porter le hidjab.

Pendant cinq ans, nous avons parlé très fort du port obligatoire du hidjab, mais tous les politiciens du monde entier sont restés silencieux. Ils ne voulaient pas aborder cet enjeu. Pourquoi? Ils croient que c'est un enjeu de nature très délicate et ils ne veulent pas en parler. Une autre raison, c'est en partie le négativisme entourant le président Trump aux États-Unis. Ils veulent que le monde entier reste silencieux parce qu'ils ne veulent pas être associés à l'administration Trump en exerçant des pressions sur les minorités musulmanes.

Permettez-moi d'être claire: je suis une victime d'une interdiction de vol. Je n'ai pas vu mon fils depuis 2 ans, et je n'ai pas vu ma famille en 10 ans, et ce n'est pas Trump qui est coupable, ici. C'est la République islamique qui m'a interdit de prendre les membres de ma famille dans mes bras. Les représentants ont interrogé ma mère de 70 ans en raison de mes activités ici.

Si je peux condamner l'interdiction de voyager, alors j'invite le reste du monde à condamner l'« interdiction imposée aux femmes », de condamner cette interdiction qui pèse sur tous les Iraniens qui pensent différemment.

Lorsque je soulève l'enjeu du hidjab obligatoire, les gens ont quatre arguments pour me faire taire.

Leur premier argument, c'est qu'ils disent que le hidjab obligatoire est une question culturelle et qu'ils ne veulent pas parler d'affaires culturelles. Ils préfèrent laisser les Iraniens s'en occuper.

Je me rappelle que, lorsque Javad Zarif, le ministre des Affaires étrangères de l'Iran est allé en France, il a été questionné au sujet du hidjab. Une politicienne de France lui a en fait demandé pourquoi ils forçaient des non-Iraniennes — des femmes politiques de partout dans le monde qui se rendent en Iran visiter son merveilleux pays — à porter le hidjab. Vous savez ce qu'il a dit? Il a dit que le hidjab faisait partie de sa culture et que les étrangers devaient respecter ça.

Premièrement, j'ai utilisé Photoshop pour l'assujettir à cette soi-disant culture. À l'aide de Photoshop, je lui ai mis un hidjab et j'ai écrit: « Si c'est la culture, alors respectez-la vous-même. Si quiconque veut comprendre ce que cela signifie d'être forcé à respecter la culture, essayez, pour voir. Portez le hidjab de force ne serait-ce qu'une journée. Puis, vous comprendrez et vous ne direz plus jamais que forcer les femmes à porter le hidjab fait partie de votre culture. »

Ce qui est encore plus important, c'est que la culture est souple, elle n'est pas gravée dans le marbre. Elle change d'une génération à l'autre.

Fait encore plus important que ce que je viens de dire — et permettez-moi d'être claire —, c'est que, avant la révolution, les femmes en Iran avaient le choix de porter ou non le hidjab. Ma mère le portait avant la révolution comme elle le fait maintenant. Dans ce cas-ci, nous parlons d'une obligation et nous faisons d'une loi discriminatoire une « partie de notre culture ». C'est une insulte à la nation.

Le deuxième argument qu'utilisent les gens pour me faire taire dans ma lutte contre le hidjab obligatoire est le suivant: ils disent que c'est la loi du pays et qu'il faut respecter la loi. C'est faux. Avant, l'esclavage était légal. Une mauvaise loi doit être remise en question pour qu'on puisse en faire une loi respectable. Beaucoup de femmes en Iran ont sacrifié leur vie pour remettre en question une mauvaise loi. Lorsqu'on légitimise la même loi, on habilite en fait le gouvernement à exercer plus de pression sur les femmes.

Le jour même où Shaparak Shajarizadeh, l'une des femmes de ma campagne, a été arrêtée parce qu'elle avait brandi son foulard en public, trois femmes politiciennes des Pays-Bas qui se sont rendues dans mon pays ont respecté la loi sur le port obligatoire du hidjab sans même la remettre en question. Leur argument, c'était qu'elles voulaient respecter la loi. Lorsqu'une femme risque sa vie et se fait arrêter parce qu'elle remet en question une mauvaise loi, il est de la responsabilité de toutes les femmes politiciennes de partout dans le monde, lorsqu'elles vont en Iran, de comprendre la situation et de remettre en question elles aussi cette mauvaise loi. Pourquoi? Permettez-moi de vous donner un autre exemple.

● (0910)

Si des représentants de mon gouvernement se rendent en France, la première chose qu'ils demandent, c'est de retirer toute consommation alcoolique des repas officiels. Pourquoi? Parce qu'il faut respecter les valeurs islamiques. Ils ne disent jamais que c'est la culture de France ou que c'est la loi et qu'il faut respecter la culture d'un autre pays. Ils font respecter leurs valeurs. Par conséquent, je veux que vous fassiez respecter les valeurs associées aux droits de la personne.

Nous nous rappelons tous l'interdiction de la burka en France. Le monde s'est uni pour condamner cette interdiction. Personne n'a dit que c'est un aspect de la culture française, que c'est une loi et qu'il faut respecter la loi de France. Nous l'avons tous condamnée. Lorsqu'il est question de la République islamique et de l'Arabie saoudite, pourquoi est-ce que le monde entier reste silencieux?

Le troisième argument, c'est lorsqu'ils n'ont jamais aidé les femmes iraniennes. Ils disent que le port obligatoire du hidjab est un enjeu intérieur, un enjeu national. C'est faux. Dans la mesure où le gouvernement iranien force toutes les femmes non iraniennes, les politiciennes, même les ministres étrangères, en fait, même la première dame, à porter le hidjab, lorsqu'elles se rendent en Iran, ce n'est plus une question interne, et il n'est pas seulement question des femmes en Iran. On parle ici de toutes les femmes du monde entier.

Je veux vous donner un exemple. Toutes les athlètes sont forcées de porter le hidjab lorsqu'elles veulent participer à un tournoi international en Iran. Pensez-y. Au Canada, si le gouvernement adopte une loi selon laquelle toutes les femmes musulmanes peuvent participer à un tournoi au Canada si elles retirent leur hidjab, que feriez-vous? Qu'est-ce que le reste du monde ferait? Ce n'est pas ce que je veux que vous fassiez.

Lorsque toutes les athlètes femmes sont forcées de porter un hidjab, alors il faut s'élever pour assurer le respect de la dignité des femmes. Ici, nous parlons de femmes qui sont forcées à porter le hidjab ou à le retirer... peu importe. Cependant, si on prend une mesure d'un côté et qu'on reste silencieux de l'autre, alors on est tous des hypocrites. Il faut respecter les normes internationales, pas appliquer deux poids deux mesures.

Le quatrième argument, c'est lorsque l'ensemble de la planète reste silencieux. Les gens disent qu'ils ne veulent pas s'occuper de la question du hidjab obligatoire, parce que cela crée de l'islamophobie. C'est parce que vous n'avez jamais vécu dans un pays ni fait l'expérience de « femmophobie »; c'est un mot que je viens d'inventer.

Nous vivons dans un pays où les gens ont peur des femmes, peur de mon corps, de mes cheveux, de mon identité et de mon existence. Alors, vous pensez qu'on crée de l'islamophobie... ou les représentants de la loi me fouettent, m'arrêtent, me frappent, me rouent de coups ou interrogent ma mère... Causons-nous de l'islamophobie lorsque nous fouettons les gens qui consomment de

l'alcool, qui réfléchissent ou choisissent un autre mode de vie? Non. Ce sont tous des éléments de la sharia, qui fait de nous des citoyens de deuxième ordre. C'est eux qui causent l'islamophobie, pas nous.

Croyez-moi, soutenir le droit des femmes en Iran et en Arabie saoudite ne fait pas de vous un islamophobe. Joignez-vous à nous.

La dernière chose, c'est que les gens disent toujours que c'est un enjeu mineur et que le Moyen-Orient a des plus gros problèmes à régler, alors concentrons-nous sur ceux-là. Permettez-moi d'être claire. En 2014, le gouvernement iranien a arrêté 3,6 millions de femmes tout simplement parce qu'elles portaient un hidjab inapproprié. En 8 mois, il a envoyé à la fourrière 40 000 véhicules parce que les conductrices portaient un hidjab inapproprié. Vous croyez encore que c'est un enjeu mineur?

Ce n'est pas un enjeu mineur lorsque le foulard et le hidjab sont entre les mains du gouvernement qui force les femmes à adopter une fausse identité chaque jour. Pendant 40 ans, le gouvernement iranien a écrit son idéologie sur le dos des femmes iraniennes, alors c'est nous qui portons le symbole le plus visible de l'oppression. Pendant 40 ans, c'est devenu le code génétique de la République islamique, le pilier principal de cette république.

Si vous croyez encore que c'est un enjeu mineur, je vais vous donner un autre exemple. Lorsque le gouvernement en place ne nous permet pas de contrôler ce qu'on met sur notre tête, croyez-moi, ce gouvernement ne nous laissera jamais contrôler ce qui se passe dans notre tête. C'est la raison pour laquelle je dis toujours... et la raison pour laquelle j'invite tous les politiciens de partout dans le monde à défendre les valeurs universelles. Ne dites pas qu'il s'agit d'affaires internes, parce que les droits de la personne sont un enjeu mondial, et nous devons tous les défendre.

● (0915)

Je sais que je parle beaucoup, mais c'est parce que j'ai beaucoup de choses à dire.

Mon dernier point, c'est que les femmes iraniennes luttent et risquent leur vie. Actuellement, il y a trois militantes en prison. Yasamin Ariani et sa mère sont en prison parce qu'elles ont distribué des fleurs à des femmes qui portaient le hidjab afin de les inviter à se joindre au mouvement des mercredis blancs. Mojgan Keshavarz et Vida Movahed sont en prison parce qu'elles ont manifesté contre le port obligatoire du hidjab.

Si vous croyez que c'est un petit problème, pensez à toutes les femmes emprisonnées tout simplement parce qu'elles veulent prendre des décisions relativement à leur corps. Mon corps, c'est mon choix. Ce n'est pas une mince affaire.

Lorsque les femmes iraniennes luttent pour leur dignité, elles revendiquent leurs droits et tentent de tenir la République islamique responsable de ses actes. Imposez des sanctions à tous les oppresseurs et responsabilisez-les. Demandez-leur de libérer les femmes qui manifestent contre le hidjab obligatoire. Demandez-leur de libérer tous les prisonniers politiques. C'est ce que j'exige de vous, et c'est ce qu'exigent de vous aussi de nombreuses femmes en Iran.

Merci beaucoup.

● (0920)

Le président: Merci beaucoup de vos deux témoignages passionnés.

Je reconnais et souligne aussi que, ce matin, l'audience a lieu conjointement avec celle du Sous-comité des droits internationaux de la personne présidé par Anita Vandenberg. David Anderson et d'autres membres du sous-comité sont là aussi.

Cela dit, nous allons passer aux questions en commençant par M. Genuis, s'il vous plaît.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Merci beaucoup. C'est un honneur d'être ici aujourd'hui pour vous entendre et de participer à ce processus.

Je salue votre courage et le courage des Iraniens.

Mme Alinejad, vous nous avez exposé tous ces arguments liés à votre culture. J'ai pu voir la culture du peuple iranien se manifester dans le cadre du mouvement pour la liberté. J'ai vu des Canadiennes et des Canadiens d'origine iranienne sortir par une température de moins 30 pour protester et sensibiliser leurs concitoyens canadiens à l'importance de ces enjeux. J'ai été témoin du courage incroyable de tous ces gens-là. Lorsque je pense à la culture iranienne, c'est toujours à ça que je pense. C'est une merveilleuse culture que vous devriez être très fiers de célébrer.

Mme Masih Alinejad: Merci.

M. Garnett Genuis: Je veux mettre en contexte ma question par rapport à certaines des conversations que nous avons eues, ici, au Parlement au sujet des relations canado-iraniennes.

Une motion a été adoptée en juin l'année dernière pour demander au gouvernement de désigner le Corps des Gardiens de la révolution islamique, le CGRI, comme une entité terroriste en vertu du Code criminel. C'est une motion qui a été présentée par l'opposition officielle, mais elle a été adoptée avec le soutien de tous les membres du gouvernement présents. Je crois que beaucoup de députés des deux côtés espèrent que la motion mènera à la prise de mesures, même si le nom de l'organisation ne figure toujours pas sur la liste.

Pouvez-vous nous dire précisément quel rôle joue le CGRI relativement aux enjeux dont vous parlez, en Iran et dans la région?

L'un des contre-arguments que nous entendons lorsqu'il est question des sanctions, c'est que les sanctions sont néfastes pour les gens, pas le régime. Pouvez-vous nous en parler aussi? Êtes-vous d'accord avec l'idée qu'une sanction ciblant directement le CGRI serait bénéfique pour les citoyens de l'Iran?

Mme Masih Alinejad: Merci beaucoup de cette question importante.

Je suis favorable à des sanctions ciblées, et je tiens à dire clairement que, oui, des sanctions générales sont néfastes pour le peuple iranien. Les gens ordinaires souffrent lorsqu'il y a des sanctions générales. Cependant, les Iraniens veulent des sanctions ciblées contre le Sepah, les Gardiens de la révolution et la télévision nationale iranienne, parce que ce sont les principaux outils de propagande du régime.

En fait, la télévision islamique présente des militants à la télévision afin qu'ils fassent de fausses confessions. Ils le font à beaucoup de militants: des militants politiques, des militants étudiants, des militants des droits des femmes et des avocats.

Les gardiens de la révolution jouent aussi un rôle important dans l'oppression du Mouvement vert. Comme je l'ai dit durant mon témoignage, plus de 100 personnes ont été tuées, et ce sont les Gardiens de la révolution qui sont responsables. C'est la raison pour laquelle je crois fermement que des sanctions ciblées aideraient les nôtres.

En fait, beaucoup de personnes utilisent les médias sociaux pour s'exprimer. Lorsque Javad Zarif ou le président de l'Iran condamne cela et demande au reste du monde de lire leurs gazouillis et de comprendre que les gens ne sont pas heureux des sanctions dirigées

contre les Gardiens de la révolution, vous devez bien comprendre que c'est un mensonge.

Twitter est filtré en Iran. Le gouvernement iranien filtre en fait les médias sociaux afin de ne pas permettre aux gens de s'exprimer. C'est tellement ironique de savoir qu'ils utilisent les médias sociaux pour dire que les sanctions sont néfastes pour les gens.

En fait les gens se parlaient dans la rue à Téhéran et disaient: « Notre ennemi est ici. Ils nous mentent. Notre ennemi, ce n'est pas l'Amérique ».

Ils demandaient quel est l'avantage de l'accord. Les gens célébraient l'accord iranien dans la rue, et ils dansaient ensemble. Ils étaient très heureux, et le principal slogan des manifestations était plus souvent: « Pourquoi envoyez-vous de l'argent à Gaza? Pourquoi envoyez-vous de l'argent au Liban? Pourquoi envoyez-vous de l'argent en Syrie? » Les gens se plaignaient du fait qu'ils ne bénéficiaient pas de l'accord.

C'est la raison pour laquelle beaucoup de personnes en Iran soutiennent en fait les sanctions contre les Gardiens de la révolution et les sanctions contre le principal outil de propagande islamique, la télévision nationale iranienne.

• (0925)

M. Garnett Genuis: Merci.

Je veux poser une autre question avant que mon temps soit écoulé, mais, avant que je ne le fasse, madame Ebadi, voulez-vous formuler des commentaires sur la question de CGRI?

Mme Shirin Ebadi: *[La témoin s'exprime en persan et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]*

Les Gardiens de la révolution, toute la corruption, la corruption économique en Iran dont j'ai parlé, la majeure partie de tout ça découle des Gardiens de la révolution, parce qu'ils sont présents dans tous les secteurs de l'économie et que tous les secteurs leur appartiennent. De plus, ils sont non seulement une force militaire, mais aussi une force économique grâce à un important secteur de la sécurité.

Permettez-moi d'expliquer qu'un de vos scientifiques, Kavous Seyed-Emami, qui faisait partie d'une ONG dans le domaine des droits de la personne, a été arrêté par les Gardiens de la révolution. On lui a dit qu'il était accusé d'espionnage. Il est mort en prison. Son décès était suspect. Son épouse, qui est une Irano-Canadienne et qui voulait quitter le pays, n'a pas eu le droit de le faire.

Sept personnes ont été accusées d'espionnage et ensuite arrêtées par les Gardiens de la révolution et emprisonnées dans leurs prisons, mais le ministre de l'Information et le ministre du Renseignement ont dit plusieurs fois qu'il ne s'agissait pas d'espions. En fait, à cet égard, il y a un gouvernement au sein du gouvernement, et ce sont les Gardiens de la révolution.

Je suis tout à fait d'accord avec l'idée de sanctionner les Gardiens de la révolution parce qu'il faut les retirer du pouvoir. Mme Alinejad a mentionné Zahra Kazemi, qui a été torturée et tuée en prison. Elle était ma cliente. Je connais tout à fait le dossier. Zahra Kazemi a été arrêtée et tuée par les Gardiens de la révolution.

D'autres Irano-Canadiens, Homa Hoodfar, Ramin Jahanbegloo et Mazier Bahari ont tous été arrêtés par les Gardiens de la révolution. Par conséquent, je suis d'accord avec la prise de sanction contre ce groupe, mais je tiens à souligner de nouveau...

Le président: Merci, madame Ebadi.

Mme Shirin Ebadi: *[La témoin s'exprime en persan et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]*

Permettez-moi d'ajouter quelque chose. Les sanctions économiques visent le peuple. Les gens souffriront. Les sanctions liées aux satellites ne permettent pas aux Iraniens, au gouvernement iranien, d'utiliser les satellites des pays occidentaux et les postes de télévision, ceux qui ne sont pas perses, pour diffuser vers d'autres pays et mentir aux gens de cette façon. Ce serait nécessaire...

Le président: Merci, madame Ebadi.

Je veux garder du temps pour m'assurer qu'on puisse poser les autres questions.

Nous allons passer directement à Mme Vandenberg, s'il vous plaît.

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup.

Madame Ebadi et madame Alinejad, je tiens à vous faire part de tout mon respect et de toute mon admiration pour le travail que vous faites, pour votre persévérance et pour votre courage.

Madame Alinejad, vous avez parlé des femmes dans le monde qui sont solidaires aux femmes iraniennes. Je peux vous assurer que les femmes du Canada sont aux côtés des femmes iraniennes.

Mme Masih Alinejad: Les hommes le sont aussi.

Mme Anita Vandenberg: Oui, les hommes le sont aussi, absolument. Nous avons besoin des hommes et des femmes. Merci.

Je suis surprise par votre témoignage sur les 3,6 millions de femmes qui ont été arrêtées en raison de leur habillement. Vous avez utilisé des mots comme « interdiction contre les femmes » — en fait, je crois que c'est une très bonne expression —, « la femmophobie », ces choses qui ont cours là-bas. C'est probablement une expression très juste... La police de la moralité, le sort actuel des femmes en Iran, mais les choses n'ont pas toujours été ainsi.

Madame Ebadi, je vois dans votre curriculum vitae que vous avez été juge.

• (0930)

Mme Shirin Ebadi: Oui.

Mme Anita Vandenberg: Les femmes étaient scolarisées. Les femmes occupaient des postes élevés. Vous avez parlé de culture. Vous avez parlé de lois. Si vous regardez la culture et la loi avant 1979, cela n'en faisait pas partie. Pouvez-vous parler rapidement du fait qu'il y avait des femmes qui occupaient des postes importants? Des femmes qui avaient des droits? Quel a été l'impact sur la société lorsque ces droits ont été retirés à toute une génération à ce moment-là?

De quelle façon pouvons-nous, à l'échelle internationale, aider l'Iran et aider les femmes iraniennes à retrouver leur place — et même à aller plus loin — de façon à ce qu'elles puissent bénéficier de ces droits de la personne fondamentaux et essentiels?

Mme Masih Alinejad: Devrais-je commencer, ou Mme Ebadi veut-elle répondre?

Mme Anita Vandenberg: Allez-y.

Mme Masih Alinejad: Permettez-moi de mieux vous expliquer ce qui nous est arrivé, nous, le peuple d'Iran, après la révolution.

Mme Ebadi était une juge, mais après la révolution, on lui a interdit d'occuper un tel poste. Il y avait des femmes ministres, des chanteuses, des femmes qui entraient dans les stades ou qui pratiquaient les différents sports qu'elles voulaient.

Après la révolution islamique, toutes les libertés sociales nous ont été retirées. C'est la raison pour laquelle je dis que cette révolution islamique est devenue une révolution contre les femmes. Si nous voulons gagner la bataille, alors chaque femme devrait avoir sa

propre révolution contre les oppresseurs. C'est ce que, en fait, les femmes en Iran font à l'heure actuelle.

Je veux vous donner un exemple d'un changement de culture en Iran. Au début, lorsque j'ai lancé ma campagne *My Stealthy Freedom* et que j'ai invité les femmes à se joindre au mouvement contre le port obligatoire du hidjab, les gens disaient que j'allais créer une guerre culturelle. Je n'arrêtais pas de leur rappeler que non, notre culture est tolérante. Avant la révolution, comme je l'ai dit, nous avions de belles photos de femmes marchant côte à côte dans la rue ensemble. C'est mon rêve, de me promener avec ma mère, côte à côte. Elle porte le hidjab, et je ne le porte pas. C'était difficile pour les gens en Iran.

Actuellement, il s'agit du mouvement de désobéissance civile le plus important en Iran. Les gens créent réellement une transition culturelle. Les gens parlent ensemble et débattent librement. Une femme a, en fait, utilisé sa caméra et a filmé des policiers de la moralité pour montrer au reste du monde que ce n'est pas notre culture. C'est l'une des lois les plus discriminatoires qui fait en sorte que les femmes sont battues. Elle l'a filmé. Elle m'a envoyé le vidéo. Je l'ai affichée sur mon compte Instagram, et 9 millions de personnes l'ont vu. Croyez-moi, le Guide suprême de l'Iran n'obtient pas autant de visionnements.

Cela montre en fait le pouvoir des femmes ordinaires qui veulent apporter des changements au sein de la société. Ce que nous voulons, c'est que vous ne fassiez pas fi d'elles et que la communauté internationale reconnaisse ces femmes. Avant l'accord, lorsque Catherine Ashton et qu'une haute représentante du Parlement européen de l'UE se sont rendues en Iran, elles ont fixé une condition: elles voulaient se rendre là-bas et conclure un accord, mais elles voulaient rencontrer des militants des droits de la personne. Leur souhait a été exaucé, et elles ont parlé à Narges Mohammadi. Cependant, après l'accord, qu'est-ce qui est arrivé? L'accord sur les droits de la personne a été enterré sous l'accord nucléaire, et les responsables ont fait fi des droits de la personne.

Ce que je veux, c'est qu'on n'oublie pas les droits de la personne et qu'on prenne soin des gens qui luttent dans la société.

Mme Anita Vandenberg: Madame Ebadi, vous pouvez peut-être utiliser votre expérience personnelle pour nous donner votre point de vue sur tout ça?

Mme Shirin Ebadi: [La témoin s'exprime en persan, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Pour résumer, Mme Alinejad a dit quelques mots, mais permettez-moi de répondre à la prochaine question moi-même. Si vous voulez entendre deux fois une réponse à la même question, ce serait beaucoup de temps passé là-dessus, sans que vous ayez le temps de poser les autres questions.

Mme Anita Vandenberg: D'accord. Je m'excuse.

J'aimerais que l'on réponde à l'une des parties de ma question. Qu'est-ce que la communauté internationale peut faire? Qu'est-ce que les femmes à l'étranger...?

Je sais que vous faites partie de la Nobel Women's Initiative. Il y en a d'autres qui font partie du Mouvement mondial pour la démocratie.

Qu'est-ce que la communauté internationale peut faire pour donner en fait du pouvoir aux femmes en Iran?

Nous allons commencer par Mme Ebadi.

• (0935)

Mme Shirin Ebadi: *[La témoin s'exprime en persan, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]*

Je vais parler très brièvement. Je peux vous dire que, à cause de cette révolution, les femmes ont perdu tous les droits qu'elles détenaient. On a désigné cette révolution comme la révolution des hommes contre les femmes, parce que toutes les règles contre les femmes ont été adoptées durant ce régime.

Seulement quatre mois après la révolution, avant l'adoption de la constitution et lorsque le parlement était contrôlé par le conseil révolutionnaire, on a adopté la première loi. Savez-vous ce que c'était? On a adopté une loi permettant à un homme d'épouser quatre femmes. En même temps, j'ai rédigé un article, où je posais la question suivante: « Avez-vous réellement fait une révolution dans le but d'avoir quatre épouses? » Après cela, on a aussi adopté d'autres lois contre les femmes, et celles-ci ont été écartées de tous les domaines.

Faute de temps, si vous êtes d'accord, quand on posera la prochaine question, veuillez s'il vous plaît laisser l'un d'entre nous répondre. Le temps est limité, et nous ne voulons rien oublier.

Le président: Merci.

Passons maintenant à M. Caron, s'il vous plaît.

[Français]

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Merci beaucoup, mesdames Alinejad et Ebadi, de vos exposés et de vos témoignages très convaincants.

[Français]

Je vais commencer par Mme Ebadi.

Vous avez dit que le Canada se trouve être une terre qui facilite le blanchiment d'argent en provenance de l'Iran et d'Iraniens.

Je suis plutôt d'accord avec vous puisque, aussi récemment qu'en février 2019, la GRC a démantelé un réseau de blanchiment d'argent au Canada et a procédé à des arrestations. Cette affaire a impliqué 17 personnes, donc 17 arrestations, et donné lieu à la saisie de 33 millions de dollars.

En effet, cela est problématique. Le Comité permanent des finances avait étudié la question du blanchiment d'argent et avait reconnu que le Canada s'était doté de dispositions très faibles pour examiner avec efficacité l'entrée d'argent illicite provenant d'Iran ou d'ailleurs. Le Comité avait également reconnu que les principales agences comme FINTRAC, l'Agence du revenu du Canada ou la GRC travaillaient en vase clos.

Vous semblez connaître le sujet. À votre avis, quelle est l'ampleur du problème en ce qui a trait à l'entrée d'argent illicite provenant d'Iran en vue d'être blanchi au Canada?

De plus, le gouvernement semble vouloir renforcer ses dispositions anti-blanchiment en créant, entre autres, une agence qui regrouperait certains des éléments des trois groupes susmentionnés. Quelles seraient vos recommandations sur la création et au travail que devra effectuer cette nouvelle agence anti-blanchiment au Canada?

[Traduction]

Mme Shirin Ebadi: *[La témoin s'exprime en persan, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]*

Le comportement de cette agence doit être tel que la source de l'argent est complètement claire. Les gens corrompus en Iran, qui volent de l'argent au pays et l'apportent au Canada, ne le placent pas réellement sous leur propre nom. Ils le font habituellement sous le nom de leur épouse ou de leurs enfants. Lorsque vous découvrez qu'un jeune homme de 30 ans apporte plusieurs millions de dollars de richesse, que son père est citoyen de l'Iran, et qu'il a lui-même la double nationalité en Iran et au Canada, vous pourriez facilement demander au jeune homme comment il a gagné cette somme d'argent et quel est son secteur d'activité en Iran. Ce n'est pas difficile de découvrir la vérité.

De plus, les Iraniens qui vivent au Canada et défendent les droits de la personne peuvent nommer les gens qu'ils reconnaissent. Ils peuvent vous fournir ces noms à vous et au gouvernement du Canada, et demander que l'on enquête sur les biens de ces personnes et de leur famille, de sorte que l'on puisse déterminer la source de cette richesse. Si on limitait certaines de ces personnes corrompues et confisquait leur argent malpropre, alors le monde serait plus petit pour les voleurs et les personnes corrompues. On devrait confisquer les biens des gens qui commettent ces actes.

• (0940)

[Français]

M. Guy Caron: Merci beaucoup.

Vous êtes présentement à Londres. Or on sait ce qu'il en est des sanctions américaines et du retrait des États-Unis de l'entente nucléaire avec l'Iran. La population iranienne a beaucoup souffert de ces sanctions. La Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France ont décidé d'établir un genre de mécanisme qui porte le nom d'Instex et qui vise à faciliter les échanges commerciaux avec l'Iran sous forme de troc. Les États-Unis disent de ce mécanisme qu'il va faciliter le blanchiment d'argent et qu'il ne jouit pas d'une protection suffisante pour empêcher que l'argent illicite sorte de l'Iran pour gagner ces trois pays.

Quel est votre avis à ce sujet? Cette situation fait-elle l'objet de discussions, entre autres en Grande-Bretagne?

Si la Grande-Bretagne partage le point de vue des États-Unis, quels remèdes propose-t-elle?

[Traduction]

Mme Shirin Ebadi: *[La témoin s'exprime en persan, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]*

Le troc doit se limiter à la nourriture et aux médicaments — ce dont les gens peuvent profiter directement. De plus, au moment de signer des contrats, vous devriez inclure une condition concernant la supervision du déroulement. Le gouvernement ne peut pas tirer profit de ces accords et les transformer en armes qui sont envoyées au Liban, ou à Bashar al-Assad, en Syrie.

Le président: Merci.

Il nous reste du temps pour une dernière brève question. En fait, je vais prendre ce temps moi-même.

Mesdames Alinejad et Ebadi, nous avons vu la situation des droits de la personne en Iran s'aggraver au cours des dernières années. Les taux d'exécution sont en hausse. Les taux de persécution sont en hausse, et cela s'applique aux femmes, aux minorités religieuses, comme les Baha'is, et à la population LGBTQ en Iran. Nous voyons une détérioration ainsi qu'une augmentation de la brutalité et de la répression liées à ce régime.

Je me demande si vous pourriez laisser aux parlementaires du Canada et à ceux d'autres pays un message de ce à quoi ressemble la réalité pour la population iranienne, qui est très distincte de ce régime brutal. De quoi les Iraniens ont-ils besoin de notre part?

Madame Alinejad, voulez-vous commencer?

Mme Masih Alinejad: Je vais laisser Mme Ebadi répondre.

Mme Shirin Ebadi: *[La témoin s'exprime en persan, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]*

Comme je l'ai dit dans mes commentaires précédents, toutes les relations commerciales ou économiques avec l'Iran doivent dépendre de l'amélioration de la situation des droits de la personne. De plus, l'utilisation par le gouvernement iranien de la télévision ou de la radio satellite à des fins de propagande doit cesser, de sorte qu'il comprenne que la violation des droits de la personne est punissable. On pourrait employer les méthodes des Nations unies. On doit poursuivre la rédaction de résolutions des Nations unies pour condamner l'Iran.

• (0945)

Mme Masih Alinejad: J'aimerais ajouter quelque chose aux propos de Mme Ebadi concernant ces gens qui étaient au pouvoir auparavant et qui ont volé de l'argent au peuple iranien. Ils peuvent facilement se rendre aux États-Unis et au Canada. Quelle ironie que les proches de ces gouvernements qui essayaient auparavant de nous faire un lavage de cerveau, en disant « Mort à l'Amérique! » se retrouvent maintenant aux États-Unis et jouissent d'une liberté. Même les enfants des preneurs d'otages sont en Amérique. Même un des ministres du gouvernement Ahmadinejad, qui a volé de l'argent, est en Amérique. Il est très bien connu pour sa corruption.

Ces gens qui étaient au pouvoir peuvent facilement voyager et se rendre au Canada, mais des militants des droits de la personne se font arrêter en Iran, ou lorsqu'ils s'enfuient du pays, ils restent coincés en Turquie. C'est évident que vous pouvez aider, et vous pouvez faire beaucoup de choses. Agissez. Sanctionnez les oppresseurs et aidez les défenseurs des droits de la personne qui risquent leur vie et celle de leur famille. Ils ne jouissent pas des mêmes libertés que ces gens qui arrivent en Occident et profitent de la liberté.

C'est tout. Merci beaucoup.

Le président: Merci à vous deux d'être ici et d'avoir fourni des témoignages éminemment importants, alors que nous entamons notre Semaine de responsabilisation de l'Iran au Parlement canadien. Les parlementaires et les Canadiens se joignent au peuple iranien pour lutter contre cette oppression.

Nous allons suspendre les travaux quelques minutes le temps de mettre en place notre deuxième groupe de témoins.

• (0945)

(Pause)

• (0950)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Nous accueillons maintenant notre deuxième groupe de témoins pour la Semaine de responsabilisation de l'Iran.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à Nikahang Kowsar, un journaliste, bédéiste et géologue iranien qui vit maintenant au Canada, à la suite de son arrestation pour son travail en Iran. Il est cofondateur du Cartoonists Rights Network of Canada.

Nous recevons aussi aujourd'hui Richard Ratcliffe, une personne que j'ai eu l'honneur de rencontrer lors de la récente conférence de Genève sur les droits de la personne. Il est l'époux de Nazanin Zaghari-Ratcliffe, qui a la double nationalité britannique et iranienne et qui est détenue en Iran depuis avril 2016 et a été condamnée à cinq ans d'emprisonnement pour des accusations d'espionnage. Leur fille, Gabriella, a été incapable de quitter l'Iran depuis ce moment, et M. Ratcliffe ne l'a pas vue depuis un certain nombre d'années.

Messieurs, merci de comparaître devant nous aujourd'hui tandis que nous poursuivons notre Semaine de responsabilisation de l'Iran.

Monsieur Kowsar, vous pouvez commencer votre exposé, après quoi nous passerons à M. Ratcliffe. Nous céderons ensuite la parole aux membres qui, j'en suis sûr, auront des questions pour vous deux.

Veuillez commencer, monsieur Kowsar.

M. Nikahang Kowsar (environnementaliste irano-canadien, à titre personnel): Merci beaucoup.

Monsieur le président et honorables membres du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international et du Sous-comité des droits internationaux de la personne, en tant qu'Irano-Canadien, j'ai l'honneur et le privilège de prendre la parole devant vous sur la question de la responsabilité environnementale en Iran, en m'intéressant à l'eau ou, plus exactement, à sa pénurie.

En vertu du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le droit humain à l'eau consiste en un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques de chacun.

On pourrait dresser une longue liste des activités destructrices de la République islamique d'Iran qui ont conduit à la destruction des ressources hydriques nationales, entraînant ainsi la misère, la régression et le recul du pays sur le plan environnemental. Des ouvrages non viables, comme la construction de plus de 650 barrages sans études environnementales sérieuses et l'octroi de permis pour creuser 400 000 puits, en plus de la fermeture de 430 000 autres puits illégaux, ont eu des retombées négatives majeures sur les ressources en eaux de surface et souterraines sur tout le territoire. En conséquence, des millions d'agriculteurs en difficulté ont abandonné leurs terres agricoles et quitté leurs villages. C'est une situation semblable à celle de la Syrie avant la guerre civile.

Plus de 33 000 villages ont été partiellement ou totalement abandonnés, principalement en raison de la destruction des ressources hydriques nécessaires à l'agriculture. En 2013, les responsables gouvernementaux ont confirmé la disparition de 85 % des ressources en eaux souterraines de l'Iran. Cette même année, 12 millions d'Iraniens vivaient en périphérie des villes, dans des bidonvilles et, à la fin de 2018, on a annoncé que ce nombre atteignait 19 millions.

Par ailleurs, l'absence de plans et de projets de gestion des bassins hydrographiques a provoqué des effets catastrophiques, en particulier lors des récentes inondations dévastatrices. L'Iran est en train de perdre plus de 2 milliards de tonnes de terres arables, d'une valeur supérieure à 70 milliards de dollars canadiens. L'érosion des sols découle directement de la dégradation des prairies et des forêts, en particulier pendant la saison des inondations.

Il convient également d'ajouter les conséquences de la désertification et de l'abandon des terres agricoles. Tout au long de récentes inondations dans les provinces occidentales et méridionales du Lorestan, de l'Illam, du Khuzestan et du Fars, ainsi que du Golestan dans le Nord, des dizaines d'innocents ont trouvé la mort dans ces crues boueuses, surtout en raison d'une mauvaise gestion. Une catastrophe qui aurait pu être gérée et en grande partie évitée a touché plus de 10 millions d'Iraniens.

En tant que spécialiste de la conservation de l'eau et journaliste, j'ai averti en personne l'ancien président Mohammad Khatami, en 2001, des conséquences que les politiques de son gouvernement visant à construire un aussi grand nombre de barrages et à transférer de l'eau d'un bassin à un autre pourraient avoir sur ces projets. Force m'est de reconnaître, avec tristesse, que, après 18 ans, ce que j'avais prédit se produit maintenant. L'Iran est un pays en faillite d'eau. En faisant fi de l'importance de la gestion des bassins versants et du maintien des aquifères, il a tout détruit.

Le maintien de ces politiques, dirigées par un certain nombre d'anciens dirigeants étudiants qui ont occupé l'ambassade des États-Unis en 1979 avec l'aide des Gardiens de la révolution, est en train de détruire le pays. Ces dirigeants étudiants et les Gardiens de la révolution sont responsables du blocage de fleuves et rivières et de la destruction des aquifères par un très grand nombre de barrages.

Différentes administrations ont collaboré avec le corps des Gardiens de la révolution islamique, les GRI, pour construire de grands barrages et des projets de transfert d'eau entre bassins hydrographiques sans tenir compte des conséquences environnementales et sociales de la réalisation de ces mégasstructures. La construction irresponsable de barrages tels que le barrage Karun-3 sur le fleuve Karun a entraîné l'inondation et l'évacuation de dizaines de villages, la destruction de milliers d'hectares de terres agricoles, la disparition de milliers d'années d'histoire et de patrimoine culturel et la migration de dizaines de milliers d'habitants vers les bidonvilles et la périphérie de villes comme Izeh.

Avant les pluies torrentielles récentes, le lac d'Urmia avait perdu 90 % de son volume en raison de la construction de plus de 70 barrages, de l'épuisement des eaux souterraines du bassin et du développement d'une agriculture non durable dans la région. Les habitants de la province d'Ispahan ont été consternés par le transfert des droits à l'eau des marais et des terres agricoles vers d'autres régions, et les manifestations des agriculteurs se sont poursuivies pendant plus d'un an. L'épuisement des ressources en eaux souterraines a entraîné l'affaissement du sol et la désertification.

● (0955)

À la fin 2017 et au début 2018, les victimes des stratégies du régime, y compris de ses politiques relatives à l'eau, dont beaucoup ont perdu leur emploi et leur ferme, se sont jointes aux protestations à l'échelle nationale. Depuis décembre 2017, les manifestants qui ont perdu la vie venaient de villes comme Dorud, Tuyserkan, Ghahdrijan, Kazerun et Izeh, des régions qui ont été touchées par la pénurie d'eau. Un approvisionnement annuel en eau par personne à moins de 1 000 mètres cubes pourrait se traduire par une crise d'eau. De nombreux Iraniens sont confrontés à cette pénurie.

D'après l'analyse réalisée par le Center for Naval Analyses, avec l'accroissement du stress hydrique, les risques de troubles civils, d'instabilité et de violence augmenteront considérablement. Les promoteurs des droits de l'homme et des valeurs démocratiques ne considèrent pas la pénurie d'eau et l'escalade de la violence comme un signe positif. Ça ne peut pas être perçu ainsi. La survie deviendra

la priorité absolue dans de nombreuses régions d'Iran, et des millions de personnes n'auront d'autre choix que de fuir le pays.

Le monde est-il prêt pour un autre exode? Au cours des dernières années, certains ont dû payer le prix fort pour sensibiliser la population et essayer de sauver l'environnement. Arrêté par les forces de sécurité des Gardiens de la révolution, Kavous Seyed-Emami, écologiste et sociologue irano-canadien, a payé de sa vie, car il est décédé dans des conditions suspectes en isolement cellulaire. À l'heure actuelle, un certain nombre de ses collègues, dont Niloufar Bayani, diplômé de l'Université McGill, risquent une condamnation à mort pour des crimes qu'ils n'ont jamais commis.

L'absence de responsabilisation, principal résultat d'un système non démocratique, accorde une marge de manœuvre et l'impunité aux membres du gouvernement de différentes tendances politiques, ainsi qu'aux Gardiens de la révolution. Le copinage et la corruption vont de pair, surtout en l'absence de médias libres et indépendants. Il me faut souligner le fait, porté à mon attention, qu'un certain nombre de membres d'entreprises et d'organisations associées aux Gardiens de la révolution et au régime islamique dans la destruction des ressources en eau de l'Iran, résident confortablement au Canada, dans un pays riche en eau, alors que des millions d'Iraniens souffrent des conséquences de leurs actes.

J'espère que le Comité cherchera activement à obtenir des renseignements concernant les anciens partenaires de la République islamique qui ont émigré au pays. Bon nombre de ces personnes fortunées ont allègrement transféré des millions de dollars au Canada, tout en fermant les yeux sur les crimes contre l'humanité et l'environnement. J'espère qu'ils reviendront à la raison.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Kowsar.

Nous passons maintenant à M. Ratcliffe, s'il vous plaît.

M. Richard Ratcliffe (à titre personnel): Merci, monsieur le président. Je suis heureux de comparaître devant le Comité et de faire partie d'un tel groupe d'intervenants. Et je crois que c'est une initiative vraiment importante.

Je suis ici pour vous permettre de mieux comprendre ces enjeux et parler de la question des ressortissants étrangers et des personnes ayant la double nationalité qui sont détenus en Iran, y compris des citoyens canadiens, ainsi que de ce que le Comité et le Canada peuvent faire pour ces gens.

Comme le président l'a dit, je m'appelle Richard Ratcliffe et je suis l'époux de Nazanin Zaghari-Ratcliffe, une femme britanno-iraniennne au service d'un organisme de bienfaisance qui est actuellement détenue dans la prison d'Evin, en Iran.

L'histoire de Nazanin, comme le président l'a mentionné, a commencé il y a trois ans. Elle a été arrêtée pendant ses vacances. Elle était partie en vacances avec sa famille pour célébrer le Nouvel An iranien avec notre fille de 21 mois. Elle a été arrêtée. Le passeport de notre fille a été confisqué. Elle a été placée en isolement cellulaire et envoyée dans un lieu inconnu.

Plus tard, elle a été accusée dans les médias iraniens d'espionnage et condamnée à cinq ans d'emprisonnement pour des accusations secrètes lors d'un procès secret. Durant son procès, elle n'a pas été autorisée à prendre la parole.

Juste avant qu'elle devienne admissible à la libération conditionnelle, un deuxième procès s'est ouvert contre elle pour l'empêcher officiellement de devenir admissible à la libération conditionnelle. Cela a été imputé aux paroles du secrétaire d'État des Affaires étrangères du Royaume-Uni de l'époque, Boris Johnson, qui avait dit par erreur que son travail consistait à former des journalistes. L'appareil judiciaire iranien s'est emparé de ses propos pour justifier le procès.

Ce deuxième procès s'est ouvert et s'est fermé de façon périodique. Il y a deux jours, il a été rouvert par le porte-parole judiciaire, et nous attendons son verdict.

En réalité, Nazanin est détenue par les autorités iraniennes comme levier diplomatique dans un différend opposant le Royaume-Uni et l'Iran par rapport à quelques sommes impayées que le Royaume-Uni doit à l'Iran pour une vieille dette d'armement. La plupart des événements étranges entourant notre cas, et il y en a eu beaucoup, peuvent se rattacher à la dynamique liée à ce différend. Ce que le porte-parole judiciaire a dit cette semaine est logique, parce que ce différend se retrouvera de nouveau devant les tribunaux à Londres plus tard au cours du mois.

Aujourd'hui, je ne tiens pas nécessairement à parler directement du cas de Nazanin; je souhaite plutôt faire ressortir qu'elle n'est pas la seule détenue. Elle est un des nombreux ressortissants étrangers et ayant la double nationalité qui sont détenus en Iran pour des motifs arbitraires. Nous avons eu connaissance de plus de 30 cas depuis 2014. Évidemment, il y en a d'autres qui sont inconnus, car de nombreuses familles choisissent de ne pas en parler.

Parmi ces cas, on compte actuellement un certain nombre de détenus canadiens. Nazanin a déjà eu pour camarade de cellule une dame appelée Homa Hoodfar qui a heureusement été libérée. En ce moment, il y a un homme qui s'appelle Saeed Malekpour, qui se trouve dans la prison d'Evin depuis 11 ans. Comme mon collègue l'a mentionné, Kavous Seyed-Emami a été détenu et est mort dans des circonstances mystérieuses à Evin l'a dernier. Son épouse, Maryam Mombeini, est actuellement détenue en Iran, et une affaire de sécurité nationale a été ouverte contre elle à la suite de sa mort.

Human Rights Watch a documenté le ciblage systématique des ressortissants étrangers et des ressortissants ayant la double nationalité par les services de sécurité iraniens, particulièrement ceux ayant des liens avec le monde extérieur, que ce soient des universitaires, des travailleurs des organismes de bienfaisance, des travailleurs des TI ou des journalistes, dans certains cas. Ils sont souvent victimes de coups montés, des affaires de sécurité nationales opaques utilisées pour justifier le contrôle interne, puis sont utilisés pour le marchandage externe avec le pays duquel ils détiennent leur autre passeport.

Un certain nombre de personnes ont été prises pendant leurs vacances; certaines sont très vieilles, et d'autres, jeunes. Dans le cas de Nazanin, elle allaitait toujours lorsqu'elle a été capturée.

Le mois dernier, certaines des familles se sont réunies et ont produit un mémoire à l'intention des Nations unies dans le cadre de l'Examen périodique universel, ce qui était vraiment une tentative de se réunir et de parler d'une voix commune.

Pour ma part, j'ai été frappé de constater la quantité de tendances courantes qui ressortaient dans ces cas: les procès secrets, le refus de fournir un avocat, l'utilisation de l'isolement cellulaire pour soutirer des aveux, le fait de garder les détenus sans contact avec l'extérieur et loin de leur famille, le fait de les empêcher d'accéder à des services consulaires, le refus d'un traitement médical comme outil de pression. Il y a eu un nombre passablement élevé de crises

cardiaques, particulièrement chez les hommes âgés, qui ont eu besoin de chirurgie cardiaque; de très graves problèmes de dos pour de nombreuses personnes ayant dormi sur le sol pendant de nombreux mois; des dépressions presque constantes; et souvent, un certain nombre de grèves de la faim pour obtenir l'accès à des services médicaux. De plus, on a vu la diffusion de calomnies à la télévision d'État iranienne; on a utilisé des documents privés et on a inventé des histoires; on a diffusé des aveux qui avaient été soutirés pendant l'isolement cellulaire, des aveux souvent faux et amers pour les familles par la suite; bien sûr, on a vu le pillage de maisons familiales et la saisie de biens familiaux; et l'utilisation de menaces pour maintenir la surveillance.

• (1000)

C'est un sale commerce — et c'est bien ce que c'est: un commerce. Il y a deux semaines, le ministre des Affaires étrangères Zarif était à New York pour faire la promotion de l'idée d'un échange de prisonniers. Il a mentionné Nazanin, puis une fois qu'il a eu l'attention des médias, il a retiré l'offre et exprimé clairement que des exigences et un accord différents étaient nécessaires pour Nazanin.

Je suis ici aujourd'hui pour vous dire qu'il y a une lacune au chapitre de la protection pour toutes ces personnes qui sont détenues de cette façon. C'est une crise des otages. Nous avons besoin de l'aide du Canada, et d'autres pays; ils doivent protéger leurs propres citoyens et les citoyens d'autres États aux vues similaires et vraiment mettre en application un certain type de responsabilisation pour ce type de prise d'otages.

Le manque de protection est partiellement attribuable au défaut de reconnaître ce qui se passe et au fait de considérer ces cas individuels comme aléatoires et injustes, plutôt que comme une forme de diplomatie envahissante.

En outre, l'Iran est spécial à bien des égards, mais il convient de souligner qu'il s'agit du seul pays qui capture des citoyens étrangers et les utilise à son avantage. Le Canada vit actuellement cette situation avec la Chine.

Il me semble que l'érosion des normes précédentes contre les prises d'otages par les États crée davantage qu'une lacune au chapitre de la protection pour les citoyens individuels. Cela risque de créer un nouveau Moyen-Âge du droit international, et c'est quelque chose qui devrait être pris très au sérieux par tous les pays étrangers et les parlements du monde.

La frustration commune pour nous et la plainte que vous entendrez de la part des Canadiens et des Britanniques, c'est qu'on n'en fait pas assez pour nos familles individuelles et que nos cas se comparent à des épaves sur la mer de préoccupations politiques plus grandes, qu'elles soient liées à une entente nucléaire ou autre.

Pour moi, la question est celle de l'approche et de la responsabilisation. C'est pourquoi cette semaine est très importante. Je crois que, après trois ans, il doit y avoir une intervention très claire à l'égard de la prise d'otages et que le Canada peut jouer un rôle important à ce sujet. Il l'a fait dans d'autres domaines des droits de la personne.

Nous parlons évidemment de deux domaines précis. Le premier est le travail aux Nations unies, où le Canada joue un rôle très important avec l'Iran et les résolutions sur les droits de la personne. C'est la voix principale dans l'Examen périodique universel. Je crois que nous demanderons au Royaume-Uni de tenir des séances selon la formule Arria au Conseil de sécurité. C'est une question non pas juste de droits de la personne, mais aussi de paix internationale et de sécurité comme norme qui a été érodée.

De plus — et c'est un sujet qui fait partie du séminaire — n'oublions pas les sanctions Magnitsky et l'idée de sanctions qui sont axées sur les personnes en vue de la responsabilisation des personnes; plutôt que de constituer un certain type d'outil de punition collective, elles ciblent très clairement les auteurs de violations claires.

Sur une note personnelle, au lieu de parler au nom de toutes les familles, je crois qu'il est très important pour le Canada, tout comme d'autres États aux vues similaires, de hausser le coût des prises d'otage de toutes les manières possibles. En réalité, il doit y avoir une coordination à l'échelle internationale. Nous sommes tous en faveur d'un écho, d'une efficacité à l'échelle des administrations. Souvent, dans les cas individuels, et le Canada en fera l'expérience aussi, vous vous sentez désorientés par un manque de solidarité. En fait, il est très important que nous soyons tous forts ensemble.

Je crois que les trois dernières années m'ont montré que les abus systématiques se règlent rarement par des euphémismes et par le manque de reconnaissance de ce qui se passe; il faut plutôt privilégier des valeurs partagées et la responsabilisation à l'égard d'un monde partagé. Le monde n'a pas besoin d'être ainsi.

S'il me reste du temps, j'aimerais terminer par quelques mots de Nazanin, juste par rapport à ce qu'elle m'a dit plus tôt: les gens ordinaires sont toujours au centre des questions touchant les droits de la personne. Elle a écrit une lettre le jour de l'anniversaire de son arrestation, où elle dit ceci:

Te rappelles-tu l'époque où j'étais fière de mon pays et que j'avais l'habitude de raconter chaque petit détail à ta famille et à tes amis? Te rappelles-tu que j'avais l'habitude d'insister pour me rendre chaque année en Iran afin d'y passer le Norouz? Je ne te demanderai plus jamais cela. Ce n'est pas pourquoi j'essayais d'enseigner des choses, à toi et à ta famille, au sujet de mon pays.

J'ai passé les neuf premiers mois de l'an dernier en isolement cellulaire pour un crime que je n'ai pas commis. De nombreux jours durant lesquels je croyais ne plus jamais te revoir. Chaque jour et chaque seconde, je me plongeais de plus en plus dans un océan de doute, de peur, de menaces, de solitude et, plus que tout, de méfiance.

Personne n'était là pour me voir crier pour ma fille de deux ans qui n'était pas dans mes bras.

Mais tiens-moi la main, terminons ce chapitre. Nous surmonterons cette douleur. Aujourd'hui, la liberté s'est rapprochée d'un jour.

Merci à vous tous d'être ici aujourd'hui.

● (1005)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ratcliffe.

Merci, monsieur Kowsar.

Nous allons maintenant passer aux questions des députés.

Nous allons commencer par M. Anderson, s'il vous plaît.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Aboultaif.

Je vous remercie tous les deux d'être ici aujourd'hui, tout particulièrement M. Ratcliffe. Je ne crois pas que nous soyons à même de comprendre ce que vous avez vécu, et beaucoup trop de personnes se retrouvent dans la même situation que vous.

Je ne sais pas si vous pouvez en fait nous le dire, mais avez-vous des communications avec votre épouse ou les familles des détenus en ont-elles, et le cas échéant, à quoi ces communications ressemblent-elles? Pourriez-vous en parler un peu?

M. Richard Ratcliffe: La réponse honnête, c'est oui, et cela varie au fil du temps.

De façon générale, selon notre expérience, lorsqu'une personne est détenue en isolement cellulaire, nous n'avons pas de communications

pendant les premiers mois, qui est vraiment la période d'interrogatoire active. Par la suite, Nazanin a été autorisée à me téléphoner, et c'était généralement un appel très bref, où un interrogateur se tenait à ses côtés. C'était un genre d'échange de renseignements très protégé, mais au moins, nous savions qu'elle était vivante.

Les sections différentes de la prison d'Evin, qui est le principal établissement carcéral en Iran, sont contrôlées par des entités différentes. La section des interrogations, contrôlée par les Gardiens de la révolution, est assez terrifiante, et les communications sont très contrôlées. Après que Nazanin a été accusée et après notre appel, elle a été déplacée vers l'aile régulière, et elle est donc maintenant une des détenues de l'aile des femmes où se trouvent des femmes très inspirantes.

Il y a un roulement par rapport au moment où vous recevez des appels téléphoniques. Je ne peux jamais l'appeler, mais elle peut m'appeler. Tous les appels téléphoniques sont enregistrés, mais ce n'est pas aussi...

C'est maintenant la situation dans la plupart des cas, certainement ceux des Canadiens, en tout cas. Ils peuvent faire des appels téléphoniques une ou deux fois par semaine, ce qui est habituellement suffisant pour donner des nouvelles. Un appel de 10 minutes, ce n'est pas nécessairement formidable quand quelqu'un est au désespoir. Vous savez comment la personne se sent, mais vous ne pouvez vraiment rien faire par rapport à cela.

Certains des aspects les plus difficiles dans tout le processus, ce sont probablement le désespoir de Nazanin à l'autre bout du fil et le fait que je ne peux pas être là-bas. Je suis un époux qui peut faire campagne, donc je peux prendre les renseignements et m'en servir dans les médias ou en utiliser une partie, mais je ne peux pas vraiment être un vrai époux et juste l'écouter.

● (1010)

M. David Anderson: Merci.

Votre épouse œuvrait pour un organisme de bienfaisance lorsqu'elle a été arrêtée. Les ONG ont eu des problèmes en Iran. Je me demande si vous avez connaissance ou si vous pouvez nous parler un peu ce matin des minorités religieuses et des pressions auxquelles elles font face également. Nous avons parlé des femmes, des détenus, de certaines des conséquences pour les hommes, ou quoi que ce soit d'autre, mais les Baha'is en particulier sont un groupe qui a été ciblé. Avez-vous des renseignements à ce sujet que vous pourriez nous communiquer?

M. Richard Ratcliffe: Ce ne sont pas des faits, mais oui, il y a évidemment passablement de femmes baha'ies dans les cellules avec Nazanin, quelques personnes vraiment inspirantes et stimulantes. Un certain nombre de femmes baha'ies viennent tout juste d'être libérées. Elles avaient une influence aimante et calmante. L'aile est un peu plus accablante maintenant qu'elles sont parties, ce qui est une chose terrible à admettre.

La plupart des femmes baha'ies qui occupent les cellules avec Nazanin ont été arrêtées parce qu'elles ont participé à des activités éducatives. C'est illégal pour les Baha'ies de fréquenter des universités iraniennes. Elles doivent mettre sur pied leurs propres activités éducatives, et certaines d'entre elles ont été punies pour l'avoir fait. Ce sont des personnes remarquablement résilientes et impressionnantes.

M. David Anderson: Merci.

Je vais céder la parole.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Merci à vous deux de comparaître ce matin.

Monsieur Kowsar, vous avez mis en lumière un aspect: la crise de l'eau dans le pays. Je sais que c'est un régime très pragmatique à l'extérieur de l'Iran et très corrompu à l'intérieur du pays. Maintenant, 33 000 villages sur 64 000, ou plus de la moitié, ont été partiellement ou complètement évacués.

La corruption existe d'un côté, du côté économique, mais pour ce qui est du côté politique, croyez-vous que ces villages pourraient appartenir à certaines minorités en Iran qui n'ont aucun droit que ce soit?

Par exemple, je sais que, dans la région d'Al-Ahwaz, plus de 17 millions de personnes n'ont pas droit à une éducation digne de ce nom. Seriez-vous en mesure de décrire ou de mettre en lumière la souffrance de ces minorités en raison de cela?

M. Nikahang Kowsar: Un très grand nombre de villages dans des provinces situées en marge et près de la frontière iranienne avec le Pakistan, l'Afghanistan et l'Irak ont été évacuées pour des raisons différentes. Celle qui me préoccupe le plus est l'eau, mais aussi, ils appartiennent surtout à la minorité sunnite également. Par conséquent, les raisons sont ethniques et aussi religieuses.

Ces minorités ont été privées de leurs droits, et le gouvernement ne les a pas aidées ou a créé une situation ne leur laissant aucune autre option que de partir. C'est ce que j'ai étudié au cours des dernières années.

M. Ziad Aboultaif: Seriez-vous en mesure de parler d'abord de la situation des Kurdes en Iran?

M. Nikahang Kowsar: Bon nombre des Kurdes dans diverses provinces, comme le Kurdistan, le Kermanshah ou l'Ouest de l'Azerbaïdjan, dans le Nord-Ouest du pays, souffrent de discrimination. De plus, on leur vole certains de leurs droits relatifs à l'eau. C'est un fait que, depuis le début de la révolution, de nombreux Kurdes sont morts aux mains des Gardiens de la révolution. De nombreux militants ont été emprisonnés par les Gardiens de la révolution, le régime et le gouvernement également. Le ministère du Renseignement est une source principale de pressions exercées sur de nombreux Kurdes. L'économie est en baisse dans de nombreuses régions kurdes, et il n'y a aucune responsabilisation de la part du gouvernement pour la situation des Kurdes en Iran.

•(1015)

Le président: Merci.

Passons maintenant à M. Saini.

M. Raj Saini (Kitchener-Centre, Lib.): Bonjour, messieurs. Merci beaucoup d'être venus ici.

Monsieur Kowsar, j'aimerais commencer par vous. Je crois que vous avez soulevé une question très importante que de nombreuses personnes dans le monde ne comprennent pas, parce que nous nous intéressons davantage à l'accord nucléaire et à ses ramifications. Personnellement, la crise de l'eau est existentielle pour l'Iran, et ce, pour un certain nombre de raisons.

La première, c'est que, si vous regardez les 40 dernières années, la population iranienne a doublé, passant d'environ 34 à 80 millions de personnes, mais 85 % des eaux souterraines sont disparues. Cette situation crée non seulement un problème national interne, mais aussi un problème externe, parce que les ressources en eau de l'Iran sont partagées avec 12 pays. Vous avez mentionné l'Irak et l'Afghanistan.

Toutefois, pour moi, il y a quelques raisons qui expliquent la crise interne. En ce moment, et même au cours des dernières années, étant donné le conflit avec l'Occident, l'Iran souhaitait avoir une sécurité

alimentaire, et il a donc commencé à s'occuper davantage du blé pour assurer sa sécurité alimentaire. Cependant, c'est une industrie qui exige énormément d'eau.

Vous pouvez aussi reconnaître que l'Iran vend de l'électricité à d'autres pays voisins et que votre production d'hydroélectricité a diminué.

Vous avez aussi des problèmes avec le dessalement qu'on essaie de faire en ce moment, où du gaz naturel doit être utilisé pour pomper l'eau jusqu'à des altitudes élevées, et la consommation de ce gaz naturel diminue.

Vous connaissez non seulement une crise de l'eau, mais aussi une crise de stabilisation interne. Au total, 60 % de votre population est âgée de moins de 25 ans, et vos taux de chômage sont élevés. Vous avez aussi fait état de taux d'itinérance élevés. On dit même — et vous l'avez mentionné, et le responsable de votre organisme environnemental en Iran l'a dit — qu'au cours des 25 à 30 prochaines années, plus de 50 millions de personnes pourraient quitter le pays. Cela aura un effet dévastateur sur les pays voisins.

Pourquoi n'analyse-t-on pas cette situation ou ne nous concentrons-nous pas sur celle-ci pas seulement à l'externe, mais aussi à l'interne?

M. Nikahang Kowsar: Je travaille sur un documentaire au sujet de la crise de l'eau en Iran, mais je suis allé en Israël le mois dernier pour étudier les réalisations et l'expérience de ce pays. Si vous comparez l'Iran et Israël au cours des 70 dernières années, Israël est passé d'un pays jaune à un pays vert, et l'Iran est passé d'un pays vert à un pays jaune.

Les ressources en eau du peuple iranien sont passées de, disons, peut-être 13 000 mètres cubes par personne à environ 1 000 mètres cubes par personne, et ce, en raison de mauvaises politiques d'agriculture et de production alimentaire, et pas seulement en raison des sanctions. Tout cela a commencé par l'idéologie de l'ayatollah Khomeini. Il voulait confronter chaque pays du monde et croyait que nous pouvions utiliser toutes les ressources que nous possédions pour augmenter notre population.

L'ayatollah Khomeini a dit il y a quelques années que la population doit atteindre 150 millions de personnes, même si nous ne possédons pas assez de ressources en eau pour 50 millions de personnes. Vous pouvez voir que l'Iran n'a pas besoin d'ennemis externes lorsque c'est son régime qui détruit en réalité ses ressources naturelles.

Je peux comparer Israël et l'Iran. De nombreuses personnes en Israël comprennent la valeur de l'eau, mais il reste des personnes dans des villes en Iran qui ont eu la chance de boire de la très bonne eau du robinet, qui ne comprennent pas la réalité de personnes d'autres régions du pays et de régions rurales. Il y a un écart important entre les gens des grandes villes et des quartiers riches et ceux des régions rurales qui ont perdu leurs terres agricoles en raison des politiques du régime et d'une mauvaise gestion de l'eau.

La triste histoire, c'est que de nombreux révolutionnaires qui ont joué un rôle dans toutes ces politiques de production alimentaire se sont enrichis et vivent dans des manoirs de plusieurs millions de dollars, et leurs enfants, certains d'entre eux, vivent au Canada, tandis que des gens souffrent à l'intérieur du pays. Il existe ce grand écart.

Nous essayons de sensibiliser les gens. Nous essayons d'informer le public par rapport à ce qu'il pourrait faire, mais ce n'est toujours pas suffisant. Nous avons vraiment besoin de l'aide de pays comme le Canada, qui ont un bon bilan environnemental.

•(1020)

M. Raj Saini: Si nous regardons ce qui se passe en ce moment, 17 % de la population de l'Iran dépend de l'agriculture, et à mesure que les terres deviennent plus arides, elle se déplace maintenant vers les villes, même à Téhéran. Au total, 20 % de toute l'eau consommée au pays l'est simplement à Téhéran en ce moment.

M. Nikahang Kowsar: Exact.

M. Raj Saini: Fait encore plus important, il semble que le régime comprend ce qui se passe, parce qu'on procède maintenant à l'arrestation de militants environnementaux. Je crois qu'on a arrêté sept militants de la Persian Wildlife Heritage Foundation, donc on comprend, parce que les environnementalistes lèvent maintenant la voix, tout comme les ingénieurs, pour dire que c'est non pas une question géopolitique, mais une question de « survie de notre pays ».

Je n'arrive toujours pas à comprendre, quand c'est aussi manifeste publiquement, aussi manifeste sur la scène internationale... et dans le pays, pour la propre survie du régime d'ici 20 à 30 ans... Je sais que la corruption l'explique en partie, aussi, parce que le régime a construit des barrages alors qu'ils ne sont pas nécessaires. Il a signé des contrats. Je crois que M. Rouhani a aussi détourné une rivière vers sa province pour des raisons politiques. Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi, pour sa propre survie, il ne s'est pas intéressé à cela, parce que je suis sûr que les gens reconnaissent que c'est la question de l'heure.

M. Nikahang Kowsar: C'est une excellente question.

J'ajouterais que bon nombre d'entre eux ne croient pas que le régime survivra pour même 10 ans. C'est la raison qui expliquerait leur détournement et leur acheminement d'argent hors du pays. S'ils estimaient qu'ils pourraient survivre, ils n'auraient pas besoin d'utiliser des outils de blanchiment d'argent pour envoyer de l'argent hors du pays. Je crois que bon nombre des dirigeants iraniens ignorent même quel sera leur propre avenir après le décès de l'ayatollah Khomeini.

M. Raj Saini: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Caron, vous avez la parole.

M. Guy Caron: Merci beaucoup.

Je vais commencer par M. Kowsar.

En fait, c'était la question que je voulais poser, parce que je trouvais paradoxal qu'un régime qui veut se perpétuer puisse ignorer un tel danger immédiat. Vous êtes géologue et vous avez une connaissance des bassins hydrographiques. Je n'en ai pas. La question est de savoir si la situation peut être renversée, en faisant appel au génie ou à autre chose. On sait qu'une partie de la situation a été causée par l'établissement de barrages à profusion.

Si jamais il y avait une tendance à inverser ces constructions, disons, à en éliminer quelques-unes, est-ce qu'il pourrait y avoir un renversement de la situation qui pourrait soulager, d'une part, les populations qui ont besoin d'eau et, d'autre part, l'agriculture si elle pouvait devenir moins intensive, par exemple?

[Traduction]

M. Nikahang Kowsar: Merci de poser la question.

Absolument. Tout d'abord, nous avons un nombre tellement important d'aquifères dans le pays que nous pouvons utiliser des techniques différentes pour gérer les eaux de crue en vue de les recharger. D'après les chiffres, nous pouvons en fait emmagasiner

plus de 12 années d'eau de pluie du pays dans des aquifères. Ce serait suffisant non seulement pour notre génération, mais pour les générations à venir. L'Iran a détruit ses aquifères, mais il demeure des aquifères que nous pouvons gérer.

C'est une chose. La deuxième, c'est que nous devons utiliser des techniques et des expériences différentes en provenance de pays diversifiés sur la façon de gérer les ressources en eau et de produire de la nourriture. Nous devons tenir compte de l'empreinte aquatique, ce que nous ne faisons pas.

De plus, il y a des moyens différents pour réutiliser l'eau. Nous ne réutilisons pas beaucoup l'eau en Iran. En Israël, on réutilise l'eau: 90 % des eaux usées sont traitées. En Iran, c'est très minime. C'est quelque chose qui pourrait changer. L'autre chose, c'est que le taux de consommation des gens doit changer. Nous devons éduquer le public.

Il y a un très grand nombre de choses qui vont de pair, mais l'agriculture est l'aspect essentiel. Elle utilise 90 % des ressources en eau de l'Iran. Nous devons faire évoluer notre agriculture et retourner à de nombreuses techniques que les Iraniens ont utilisées pendant des siècles, en mobilisant nos très minces ressources en eau, mais de façon judicieuse.

[Français]

M. Guy Caron: Ils optimisaient les ressources en place.

[Traduction]

M. Nikahang Kowsar: Oui.

[Français]

M. Guy Caron: Je vais poser mon autre question. On sait qu'une bonne partie de l'électricité produite est exportée.

Est-ce que la construction intensive de ces nouveaux barrages était principalement en vue de l'exportation, ou est-ce que ces barrages ont répondu à un besoin intérieur?

•(1025)

[Traduction]

M. Nikahang Kowsar: C'est surtout pour les besoins internes. Une très petite partie de l'électricité est produite au moyen de l'hydroélectricité, des barrages. Nous utilisons principalement des techniques thermiques pour produire de l'électricité. Le ministère de l'Énergie se sert de l'excuse de créer une énergie propre, mais nous aurions pu utiliser des panneaux solaires ou l'énergie éolienne pour produire de l'électricité, et le régime n'investit pas dans ces deux secteurs.

[Français]

M. Guy Caron: Merci beaucoup, monsieur Kowsar.

Monsieur Ratcliffe, comme mari et père de jeunes enfants, j'ai beaucoup de difficultés à comprendre, à commencer à comprendre ce que vous pouvez vivre actuellement.

Lorsque votre conjointe a été arrêtée, en 2016 il me semble, vous avez mentionné initialement qu'il s'agissait d'un contentieux entre la Grande-Bretagne et l'Iran et qu'elle devenait un pion dans ce jeu.

On a vu tout récemment que l'Iran a commencé à changer ses demandes. On parle potentiellement d'un échange de prisonniers, ce que l'Iran n'envisageait pas auparavant. On sait bien sûr que la Grande-Bretagne comme le Canada n'approuvent pas l'échange de prisonniers.

À quoi attribuez-vous ce changement de demande? Si la demande était plus économique et que l'Iran demandait à ce que certains paiements lui soient effectués, comment expliquez-vous qu'on en soit arrivé à un autre type de demande?

[Traduction]

M. Richard Ratcliffe: Merci. C'est une bonne question.

J'ai l'impression qu'ils ne nous demandent en fait rien de neuf. Nous avons été très surpris par l'offre d'échange de prisonniers. Cette offre a été faite aux États-Unis et visait précisément un public américain, où l'on a évoqué le nom de Nazanin, mais le prisonnier de l'autre côté était détenu par les États-Unis, effectivement. On a ensuite clarifié que c'était une offre pour les États-Unis.

Selon la lecture que j'en fais, c'était au final un moyen d'obtenir l'attention des Américains, et précisément celle du président, pour dire: « Écoutez, nous savons que vous aimez ramener à la maison des Américains. Nous détenons quelques Américains et nous sommes prêts à conclure un marché. N'envoyez pas ce porte-avion ». En termes simples, c'est ce qui se passait à mon avis.

Ce que le porte-parole du ministère des Affaires étrangères de l'Iran a signalé par la suite, c'est qu'il s'intéressait toujours à d'autres situations. Comme je l'ai dit, ils ont rouvert le deuxième procès de Nazanin il y a deux jours pour signaler leur mécontentement par rapport à quelque chose. Vous avez tout à fait raison de dire que le Royaume-Uni a pour principe de ne pas procéder à des échanges de prisonniers et de ne pas mettre en danger ses citoyens de cette façon. C'est vrai pour de nombreux pays. Une des conversations à deux niveaux que nous avons avec le bureau des Affaires étrangères britannique, c'est de dire: « voici une industrie que vous devez remettre en question et freiner, en trouvant des moyens à long terme. Puis, il y a aussi des familles et des personnes réelles que vous devez ramener à la maison, par n'importe quel moyen ».

Vous devez faire les deux. Je ne dis pas que c'est facile, mais vous devez faire les deux. Ce n'est pas correct de juste attendre et prétendre que cela ne se passe pas, ce qui serait sensé si l'on parlait de politiques intransigeantes. Vous devez dénoncer le régime iranien et le confronter, en lui disant que ce n'est pas correct d'utiliser des gens comme monnaie d'échange.

Pour être juste envers le ministre des Affaires étrangères actuelles, Jeremy Hunt, c'est ce qu'il a fait, il a été assez clair. Il a été très ferme et critique par rapport à l'offre du ministre des Affaires étrangères Zarif. Nous verrons comment les choses évolueront.

[Français]

M. Guy Caron: Merci beaucoup, monsieur Ratcliffe.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Wrzesnewskij, s'il vous plaît.

M. Borys Wrzesnewskij (Etobicoke-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs.

Il est clair que les Gardiens de la révolution islamique sont une organisation terroriste parrainée par l'État, comme notre Chambre des communes l'a reconnu, et que, en plus de soutenir la terreur, comme nous l'avons entendu dire lors d'un témoignage précédent, la théocratie iranienne est aussi un État corrompu, religieux et oligarchique.

Monsieur Ratcliffe, vous avez parlé de sanctions et dit que nous ne devrions pas utiliser l'« outil grossier » de la punition collective.

C'est quelque chose à quoi on avait fait allusion plus tôt également. Vous ne voulez pas punir les personnes mêmes qui souffrent sous l'oppression. Vous voulez des sanctions ciblées.

Un des héritages de la 42^e législature sera l'adoption de la loi Magnitski, qui cible précisément des violations flagrantes des droits de la personne et la corruption.

Votre épouse a subi, comme vous l'avez dit, un procès secret. Toutefois, il est clair que le régime, dans ses outils d'oppression, utilise tout un système judiciaire — la police, les procureurs, les juges, les geôliers, les tortionnaires — et même si une partie de tout cela est secrète, je suis sûr que les noms de bon nombre de ces personnes sont connus. Dans un témoignage précédent, M. Saeed Mortazavi a été désigné comme étant une personne particulièrement et notoirement connue.

Avez-vous connaissance d'une organisation qui compile des listes des personnes qui prennent part à ce processus judiciaire de terreur et d'oppression nationale?

• (1030)

M. Richard Ratcliffe: La réponse courte est oui. Le Centre Raoul Wallenberg a produit un rapport contenant une liste de noms. Je crois que certains de ces noms sont liés directement au cas de Nazanin et à celui d'autres personnes. Pour certains des noms, je ne peux pas jurer la main sur le cœur qu'ils sont directement liés au cas de Nazanin.

Je pense que je me ferais exactement l'écho de ce que vous avez dit. Je crois que les sanctions Magnitskiy sont très importantes, parce qu'elles sont très intimement liées à des violations claires. On doit passer à travers tout un processus de preuves, s'assurer qu'il est robuste et juste. Je ne suis pas sûr que nous l'ayons fait. J'aimerais dire: « D'accord, ce nom-ci et ce nom-là », mais je crois que c'est un outil très important.

Je serais absolument d'accord pour dire que le processus judiciaire semble être un prolongement des services de sécurité. La télévision semble effectivement l'être. Notre processus judiciaire n'était pas équitable. Il n'essayait pas de l'être. Il essayait d'être très clairement punitif. On doit avoir filmé la diffusion télévisuelle de l'arrestation de Nazanin à l'aéroport, où l'on filme l'arrestation de tout le monde. Il s'agit vraiment juste de montrer qu'on fait peur. Toutes les personnes qui se rendent aussi à cet aéroport et qui regardent savent qu'elles auraient pu être prises elles aussi. Cela ne visait pas vraiment à prouver sa culpabilité ou quoi que ce soit.

La seule chose que je dirais, c'est que, d'après mon expérience, vous ne voyez jamais les personnes les plus puissantes. Les décideurs ne sont pas les figures que l'on présente. Par exemple, dans notre cas, Nazanin a subi un procès devant un juge qui s'appelle Salavati. Il est assez connu et s'est occupé de bon nombre des cas de double nationalité et de nombreux autres cas importants. Il était clair qu'il attendait des ordres avant de rendre son verdict, mais on ne sait pas qui les lui a donnés.

Je crois qu'il est absolument impératif d'axer les sanctions Magnitski sur les personnes qui sont directement coupables. Pour être clair, ce n'est pas un genre de grand complot contre l'Iran; il s'agit de contester les violations des personnes. Cela dit, il y aura un processus de détection pour découvrir qui prend vraiment les décisions, parce que comme d'autres personnes l'ont dit, l'État iranien a un genre de dynamique indépendante, où il permet à d'autres personnes de refaire leur vie ailleurs.

M. Borys Wrzesnewskij: Merci.

Monsieur Ratcliffe, je pourrais peut-être vous demander — et monsieur le président, peut-être par votre entremise, je pourrais demander à un témoin précédent, Mme Ebadi, qui a déjà été juge en Iran et pourrait posséder des connaissances précises également — si on devrait s'attacher à fournir au Comité des listes des personnes qui ont été désignées, pour le compte rendu public et pour l'étude des recommandations ciblant les sanctions Magnitski contre ces personnes.

Merci.

Le président: Monsieur Baylis, s'il vous plaît.

M. Frank Baylis (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur Ratcliffe, c'est une histoire très touchante. Je ne trouve pas les mots pour y répondre.

Vous avez dit que Boris Johnson avait aggravé la situation. Pourriez-vous expliquer ce que vous vouliez dire?

M. Richard Ratcliffe: Vous me mettez dans l'eau chaude politique ici. C'est sorti à la télévision partout dans le monde, donc vous connaissez peut-être une partie de l'histoire.

En bref, le ministre des Affaires étrangères de l'époque a comparu devant le comité des affaires étrangères du Royaume-Uni à la Chambre des communes et a témoigné sur l'Iran. On lui a notamment posé une question au sujet de Nazanin, à laquelle il a répondu de façon inexacte, la défendant et disant qu'il est injuste qu'elle soit incarcérée, parce que, à sa connaissance, elle ne faisait que former des journalistes. Ce n'était pas le cas. Elle était en vacances. Cela a été repris par l'appareil judiciaire iranien et annoncé comme justification: « C'est pourquoi nous avons ouvert un deuxième procès contre elle. De toute évidence, le ministre des Affaires étrangères a confirmé qu'elle est coupable. »

Puis, on a vu cela à la télévision d'État iranienne, et on le jouait chaque jour, et parce qu'il avait mal compris, parce qu'il y avait la possibilité d'un deuxième procès et que cela allait ajouter une peine supplémentaire, c'est devenu une grande question d'actualité dans les politiques nationales britanniques. Pendant une courte période, je suis soudainement devenu une personne très importante, et des journalistes m'appelaient tout le temps et campaient devant notre porte d'entrée pour découvrir ce qui se passait.

En réalité, bien sûr, ils jouaient à un jeu cynique et reprenaient ses mots pour signaler le mécontentement, car, comme je l'ai dit, il y avait cet autre enjeu en parallèle.

Les choses se seraient clairement mieux déroulées s'il s'était mieux exprimé. Nous verrons avec le deuxième procès si c'est quelque chose qui sera reproché en cour.

•(1035)

M. Frank Baylis: Cela fait ressortir les difficultés, c'est-à-dire qu'il essaie de dénoncer, et... Je ne vais pas aborder les détails politiques de ce qu'il essayait de faire; je présume qu'il tentait d'aider, mais il a commis un impair ou quelque chose du genre.

J'imagine que cela illustre les difficultés. Nous serions dans le même bateau. Disons que nous prenions une photo avec vous et que nous disions quelque chose de mal contre le régime. Cela pourrait en fait aggraver la situation, n'est-ce pas?

M. Richard Ratcliffe: C'est une question à laquelle toutes les personnalités publiques doivent réfléchir. Je crois que, dans le contexte que je viens de mentionner, les sanctions Magnitski, vous êtes probablement assez en sécurité par rapport à l'endroit d'où viendra le ressentiment.

Il a essayé beaucoup de critiques politiques dans son pays. Je pense que, en toute honnêteté... Je ne pense pas que c'est ce qui a mis le feu aux poudres. Il n'a pas aggravé la situation avec ses mots, mais ceux-ci l'ont influencé, et ils ont été utilisés. Je crois qu'il aurait été prudent que le bureau des Affaires étrangères s'exprime avec beaucoup plus de véhémence, disant: « Écoutez, c'est n'importe quoi; lâchez prise », mais il en a plutôt tenu compte.

Si la question est de savoir si nous devrions prendre la parole au nom des citoyens canadiens à l'étranger...

M. Frank Baylis: Vous faites face à la même difficulté vous-même. Je présume que vous voulez parler. Vous avez dû prendre des décisions. Vous exprimez-vous clairement ou essayez-vous de jouer le jeu? À quelles conclusions êtes-vous arrivé?

M. Richard Ratcliffe: Dans toutes les différentes familles, nous adoptons des points de vue différents. Je suis absolument en faveur d'exprimer les choses clairement. Il y a deux ou trois choses que je ne ferais peut-être pas, mais globalement, je pense que la vérité nous appartient et que nous devrions parler franchement.

Il y a quelques familles qui taisent complètement...

M. Frank Baylis: ... parce qu'elles espèrent qu'en taisant les choses, cela pourrait...

M. Richard Ratcliffe: ... et les autorités iraniennes leur disent, et parfois leur propre service extérieur, que c'est une question délicate et qu'il vaut mieux juste...

M. Frank Baylis: Donc même entre vous, vous êtes tous mis au défi de trouver la bonne façon de faire.

M. Richard Ratcliffe: Oui, nous essayons tous de nous débrouiller.

M. Frank Baylis: Pourrais-je vous demander combien vous êtes?

M. Richard Ratcliffe: Pour ceux qui ont participé à ce mémoire présenté aux Nations Unies — ce sont des familles actives qui ont coopéré — il y en a environ 15.

Toutes les personnes ne figuraient pas sur le document. Il y a certains auteurs nommés, et certains sont des cas, puis il y en a d'autres qui ont participé, mais qui ne voulaient pas qu'on le reconnaisse. Il y a probablement un certain nombre d'autres personnes qui ne voulaient pas y figurer non plus.

M. Frank Baylis: Donc 15 personnes sont mentionnées.

De quels pays proviennent-elles?

M. Richard Ratcliffe: La majorité provient des États-Unis, du Royaume-Uni, quelques-unes du Canada et de l'Europe — celles-là viendraient de l'Autriche, de la Suède et des Pays-Bas — puis il y en a quelques autres.

M. Frank Baylis: En fait, un nombre de pays assez important sont touchés.

Y a-t-il eu un effort coordonné en fonction duquel les pays touchés se sont réunis et ont dit qu'ils allaient mobiliser leurs efforts coordonnés contre...?

M. Richard Ratcliffe: Je crois que ce sont des choses vraiment importantes qui doivent se produire. Il y a un élément qui consiste à diviser pour mieux régner, si je suis honnête, dans la façon dont l'Iran a conclu ses accords bilatéraux.

M. Frank Baylis: Pourriez-vous répéter cela?

M. Richard Ratcliffe: Diviser pour mieux régner... je veux dire dans la façon dont l'Iran a conclu ses accords bilatéraux individuels, en secret.

M. Frank Baylis: Oui.

M. Richard Ratcliffe: C'est délicat. Disons que vous êtes le bureau des Affaires étrangères britannique. Vous avez quelques cas comme le nôtre qui veulent être publics et quelques cas qui veulent être privés, et votre position est délicate. Je crois toutefois que ceux d'entre nous qui sont publics demandent assurément une coordination internationale.

M. Frank Baylis: Vous avez dit que vous voulez hausser le coût de ce qu'ils font. Ils le font en ce moment en toute impunité, disant: « Faites ce que vous voulez; vous ne pouvez pas nous faire de mal ».

Si ces pays se réunissaient et disaient qu'ils allaient hausser le coût, comme vous l'avez dit, seriez-vous en mesure de hausser collectivement le coût afin de dire: « Vous allez cesser cela »?

M. Richard Ratcliffe: Eh bien, j'aurais pensé que quelque chose comme les sanctions Magnitski, coordonnées, avec les mêmes sanctions...

M. Frank Baylis: Si nous devons utiliser les sanctions Magnitski et dire que nous devrions tout coordonner, nous devrions tous agir en parallèle...

M. Richard Ratcliffe: Oui.

M. Frank Baylis: ... et peut-être même rallier quelques autres pays où le régime n'a pas encore enlevé de gens, et les amener à se joindre à nous...

M. Richard Ratcliffe: Bien sûr, je crois que ce serait très utile. Je crois aussi que les Nations unies, comme véhicule pour l'Examen périodique universel, où l'Iran se retrouve devant les Nations unies et doit justifier son comportement en matière de droits de la personne... tout cela peut être coordonné, et des pays différents soulèvent les mêmes points, ciblant précisément trois ou quatre enjeux, dont un pourrait être...

• (1040)

M. Frank Baylis: Comme vous le savez, ils ont tué un citoyen canadien de sang-froid. Cela a été soulevé par la...

M. Richard Ratcliffe: Oui, et ils n'ont pas laissé son épouse quitter le pays.

Je crois que ça tient à l'époque. La diplomatie bilatérale tranquille n'a pas fonctionné dans de nombreux cas, et le fait de se lever clairement et de dire que c'est juste une situation normale... Bien sûr, il y a des différences entre les pays, mais c'est la norme dans un État, cependant, de ne pas utiliser les citoyens d'autres pays comme monnaie d'échange. Cela ne fonctionne juste pas.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Anderson, s'il vous plaît.

M. David Anderson: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie encore une fois, messieurs.

C'est une situation très divisée, où un très grand nombre de solutions possibles ne semblent pas très bien fonctionner. Nous avons des sanctions américaines qui sont rehaussées, l'Union européenne qui essaie essentiellement d'éviter l'application de ces sanctions, et le ministre des Affaires étrangères qui se rend en Turquie et en Syrie. J'aimerais entendre quel rôle la Turquie sera appelée à jouer dans l'avenir, à votre avis.

Puis, concrètement, il y a un accord sur le pipeline de l'Iran au Pakistan qui a été retardé pendant un certain temps. Il semble que le

gouvernement pakistanais se soit de nouveau engagé à cet égard. J'aimerais savoir comment, du point de vue environnemental, vous percevez cela et si vous croyez que le projet ira de l'avant ou qu'il est juste une manifestation de pure forme devant les sanctions qui ont maintenant été imposées.

Puis, pour conclure tout cela, bien sûr, il y a toute cette atmosphère de corruption qui semble tout imprégner.

M. Nikahang Kowsar: C'est exact.

Essentiellement, si les Gardiens de la révolution islamique font de l'argent avec tous ces contrats, des choses se produiront; elles iront de l'avant. C'est ce que je peux dire selon mon expérience de surveillance des activités des GRI.

Par ailleurs, je signalerais que la Turquie a eu un impact environnemental négatif sur toute la région, en raison du blocage du Tigre et de l'Euphrate, qui sont en fait les tributaires, et de toutes les rivières qui doivent passer à travers la Syrie et l'Irak et qui atteignent à la fin une plaine inondable entre l'Iran et le Sud de l'Irak. En raison des travaux de la Turquie, l'eau n'atteint pas adéquatement cette plaine inondable, et cela a causé des tempêtes de sable et beaucoup de problèmes imputables à la sécheresse. Je tenais à ajouter cet élément, afin que cela figure au compte rendu, au sujet des conséquences négatives de la Turquie sur toute la région.

Au final, je crois que nous parlons d'argent. Si l'administration Erdogan a une certitude par rapport à tous les intérêts et l'argent reçus des différentes parties, cela aiderait à la renflouer, et je crois qu'elle irait de l'avant.

M. David Anderson: Le gouvernement iranien possède-t-il toujours l'argent voulu pour aider la Turquie ainsi que certains des autres lieux où il dépense son argent?

M. Nikahang Kowsar: Beaucoup d'argent a été acheminé vers la Turquie au cours des 10 dernières années, et certaines personnes ont été arrêtées par les États-Unis à cet égard. La communauté internationale pourrait peut-être surveiller des choses et voir comment cela a servi à bloquer d'autres actions et transactions monétaires entre les deux régimes.

M. David Anderson: Monsieur Ratcliffe, aviez-vous quelque chose à ajouter?

M. Richard Ratcliffe: Cela dépasse mon champ de compétence.

Le président: Merci beaucoup.

Je tiens à remercier tous les quatre témoins, Mme Ebadi, Mme Alinejad, M. Kowsar et M. Ratcliffe.

S'il y a un fil conducteur ici aujourd'hui, c'est la question de la responsabilisation: pour les femmes qui souffrent sous le régime répressif et sont forcées de porter le hidjab obligatoire; pour les dirigeants iraniens, y compris le corps des Gardiens de la révolution islamique et d'autres hauts dirigeants et juges qui prospèrent et profitent de la corruption avec impunité; pour les prisonniers qui souffrent, comme Nazanin, Maryam Mombeini et tant d'autres; pour les citoyens ayant la double nationalité, les dirigeants religieux, les journalistes, les universitaires, les environnementalistes; pour tous les gens que ce régime a fait souffrir; pour la terreur que l'Iran exporte partout dans le monde, menaçant des millions de personnes, pas juste dans le Moyen-Orient, mais au-delà.

Au Canada, nous devons continuer de réclamer la responsabilisation et la fin de cette impunité, en élevant notre voix comme nous le faisons chaque année en tant que dirigeant par rapport à la résolution sur la situation des droits de la personne en Iran et la répression adoptée par les Nations unies, mais en utilisant aussi les outils juridiques et législatifs à notre disposition: la Loi sur la justice pour les victimes d'actes de terrorisme, les sanctions Magnitski, comme nous en avons entendu parler ici aujourd'hui; et, bien sûr, la question soulevée plusieurs fois, la liste complète des Gardiens révolutionnaires iraniens comme entité terroriste au Canada.

Ce sont les outils à notre disposition. Comme nous avons entendu tous nos témoins le dire, il est impératif que le Canada continue de tenir le régime iranien responsable.

J'aimerais souligner qu'il y aura deux réunions supplémentaires du Sous-comité des droits internationaux de la personne la semaine prochaine et que nous travaillons avec nos partenaires du Centre Raoul Wallenberg. Un groupe de témoins se réunira cet après-midi.

Chaque année, au Parlement canadien, la Semaine de responsabilisation de l'Iran croît en importance, parce que c'est une triste nécessité — une triste nécessité que nous devons continuer de travailler pour faire en sorte que ce régime soit tenu responsable de ses actes.

J'aimerais remercier nos témoins et mes collègues du Comité.

Cela dit, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>